



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 010

Le vendredi 4 décembre 2020

Président : M. Scott Simms



Comité permanent du patrimoine canadien

Le vendredi 4 décembre 2020

• (1305)

[Traduction]

Le président (M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.)): Je déclare ouverte cette séance du Comité permanent du patrimoine canadien. Nous sommes le vendredi 4 décembre. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 23 octobre 2020, le Comité poursuit son étude sur les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie de la COVID-19.

Aujourd'hui, nous accueillons deux groupes de témoins. Je rappelle de mettre votre microphone en sourdine lorsque vous ne parlez pas ou que la présidence ne vous a pas donné la parole. Veuillez poser vos questions directement aux témoins.

Avant d'arriver aux questions, chacun de nos témoins aura cinq minutes. Nous accueillons d'abord, de l'Association canadienne des parcs et loisirs, M. Mike Roma, président, et Mme Cathy Jo Noble, directrice générale.

Ensuite, nous entendrons Mme Mélanie Raymond, directrice générale du Carnaval de Québec, et M. David Shoemaker, directeur général et secrétaire général du Comité olympique canadien.

Nous commençons par l'Association canadienne des parcs et loisirs. Monsieur Roma et madame Noble, vous avez cinq minutes. Je ne sais pas qui de vous deux commencera ou voudra prendre la parole.

Mme Cathy Jo Noble (directrice générale, Association canadienne des parcs et loisirs): Merci, monsieur le président. Je vais commencer.

Le président: Allez-y; vous avez cinq minutes.

Mme Cathy Jo Noble: Bonjour à tous et bon vendredi. Au nom de l'Association canadienne des parcs et loisirs, je vous remercie de nous avoir invités à discuter avec vous des répercussions de la COVID-19 sur le secteur des parcs et loisirs et des façons dont nous pouvons relever ce défi tous ensemble.

L'ACPL est le porte-parole national des parcs et loisirs municipaux. Les loisirs publics municipaux regroupent les terrains de jeux, les arénas et les pistes cyclables de votre communauté, les cours de yoga et de natation, les camps d'été et les ligues de soccer auxquels vous participez, avec votre famille. Nous avons une incidence sur la vie des Canadiens au quotidien. Nous ne représentons pas un événement unique, mais les lieux et espaces où se déroulent les événements.

Les loisirs publics sont un service fondamental pour les collectivités, en particulier les plus vulnérables. Nos services offrent aux Canadiens un lien direct pour un retour à la normale, la santé, le bien-être et l'établissement de liens.

Lorsque la pandémie a frappé le Canada, les installations et les programmes de loisirs publics ont été fermés. Dans la grande majorité des cas, les activités n'ont pas complètement repris. Du jour au lendemain, les enfants, les personnes âgées, les familles et les Canadiens à risque ont perdu accès à des services essentiels qui contribuent à leur santé physique, mentale et sociale. Par exemple, les parents en télétravail n'avaient plus de camps d'été ni de programmes de sport pour leurs enfants. Les personnes âgées ne pouvaient plus fréquenter les centres de jour communautaires, tandis que les jeunes à risque étaient privés de leurs activités sportives hebdomadaires.

Les parcs municipaux et les espaces verts sont devenus des lieux indispensables où les Canadiens peuvent faire de l'exercice et socialiser en toute sécurité pendant la pandémie. En outre, les espaces habituellement consacrés aux loisirs ont été transformés en centres de dépistage de la COVID-19, en refuges supplémentaires pour les sans-abri et en hôpitaux de campagne de réserve.

Les fournisseurs de services du secteur des parcs et loisirs travaillent avec acharnement, tous les jours, pour offrir aux Canadiens des programmes communautaires d'activités sportives et récréatives. Cependant, divers défis — fermeture et réouverture des installations, adaptation à des directives en constante évolution, traiter avec des Canadiens frustrés qui veulent être actifs, mais qui n'en ont pas la possibilité — ont des répercussions sur ces fournisseurs.

M. Mike Roma (président, Association canadienne des parcs et loisirs): Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Il est essentiel, alors que les gouvernements poursuivent l'élaboration d'une stratégie de relance, de reconnaître le rôle essentiel du sport, des parcs et des loisirs dans la collectivité. L'accès équitable aux programmes et aux installations de loisirs publics est essentiel pour les Canadiens, en particulier pour les personnes plus vulnérables de notre société. Il faut comprendre que l'absence d'une reprise complète de ces services aura des coûts sociaux importants. Les loisirs contribuent à une population en meilleure santé et au renforcement des liens dans la communauté.

Les retombées économiques des parcs et loisirs municipaux — emplois pour les jeunes, tourisme sportif, frais d'utilisation des programmes — ont été nulles tout au long de la pandémie. En outre, la reprise économique du Canada dépend largement de la productivité des parents, qui ont besoin de services de garde, de camps et de programmes sécuritaires pour leurs enfants ou de programmes de jour pour les membres âgés de leur famille.

La reprise des activités de sport et de loisir communautaires comporte d'importants défis. Les municipalités tentent d'offrir le même niveau de services qu'avant, mais avec de nouvelles conditions de fonctionnement. Dans certains cas, les difficultés financières sont si graves que les municipalités doivent fermer des piscines et des aré纳斯, parfois pour toujours, même si elles pourraient les rouvrir, conformément aux directives.

Le financement annoncé jusqu'à maintenant par le gouvernement est fondé sur de bonnes intentions, mais notre secteur n'y a pas accès. Par exemple, les municipalités ne sont pas admissibles à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Par conséquent, le retour à un effectif complet pour la relance sera difficile et coûteux. Le gouvernement a fourni un financement de 72 millions de dollars au secteur du sport pour aider les organismes nationaux de sport à préparer leur retour au jeu, mais ce retour au jeu est impossible sans nos installations et nos espaces.

Le gouvernement a réaffecté les fonds des programmes d'infrastructure existants par l'intermédiaire du volet Résilience à la COVID-19, mais ce n'est pas du nouveau financement et il reste un important déficit d'infrastructure à combler. Les municipalités seront toujours confrontées aux mêmes décisions difficiles sur la manière d'utiliser des fonds pour l'infrastructure inadéquats, étant donné l'ampleur des besoins en infrastructure dans nos collectivités.

Le gouvernement a annoncé récemment l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé, qui fournira 31 millions de dollars aux collectivités pour qu'elles puissent réaménager les espaces en raison des contraintes liées à la COVID-19. C'est une excellente initiative, mais nous demandons au gouvernement de fournir un financement beaucoup plus élevé, car 31 millions de dollars suffiront à peine à commencer à répondre à la demande.

Notre secteur a présenté deux demandes au gouvernement fédéral pour favoriser la reprise des services communautaires de sport, de parcs et de loisirs pour les Canadiens.

Premièrement, nous demandons au gouvernement fédéral de créer un fonds de relance pour les programmes sportifs et récréatifs communautaires afin d'appuyer une reprise complète de ces activités dans les collectivités canadiennes. Un financement pluriannuel permettra de redonner un accès aux parcs et aux services sportifs et récréatifs communautaires aux personnes les plus vulnérables de notre société, et de veiller à ce que les collectivités rurales ne se retrouvent pas, en guise d'héritage de la pandémie, sans ces services de base.

Il ne s'agit pas d'un programme de financement d'infrastructure, mais plutôt un programme destiné à des activités comme la promotion et la déstigmatisation de la reprise des activités sportives et récréatives communautaires, l'adaptation des programmes de sport et loisirs, le soutien aux adeptes et aux bénévoles pour favoriser l'adaptation aux réalités postpandémiques et veiller à ce que nos services continuent toujours d'appuyer les plus vulnérables de notre société.

• (1310)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Roma. Je suis désolé, mais je dois faire preuve de rigueur quant au temps imparti à chacun; votre temps est écoulé.

[Français]

Madame Raymond, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Mélanie Raymond (directrice générale, Carnaval de Québec): Bonjour.

Je vous remercie de l'invitation.

En 1954, les fondateurs du Carnaval de Québec ont créé cet événement en ayant deux objectifs bien précis en tête: casser la morosité de l'hiver et stimuler l'économie locale. Ces deux besoins sont toujours aussi présents dans l'ADN du Carnaval, car, 67 ans plus tard, la crise actuelle nous plonge dans un contexte très similaire.

Reconnu mondialement, le Carnaval de Québec consolide la réputation du Canada comme destination accueillante. C'est un incontournable durant la saison froide pour les Canadiens, mais aussi pour les touristes internationaux. La fête a grandi et elle génère maintenant des retombées économiques de 16 millions de dollars, en plus de créer ou de maintenir 254 emplois.

Malgré le contexte actuel extrêmement difficile, notre organisation continue à jouer son rôle communautaire. En effet, en réponse à la crise actuelle, le Carnaval a fait le choix de déployer sa programmation sur les artères commerciales de Québec et de troquer les droits d'accès de son emblématique effigie, qui devient un incitatif à l'achat local. Dans le contexte, notre choix est rempli de sens. Nous travaillons ensemble pour le bien commun.

Investir dans les événements, c'est investir aussi dans notre communauté. Les festivals et les événements ont un effet de levier extraordinaire. Je souhaite saisir cette occasion, aujourd'hui, afin de partager avec vous des solutions concrètes qui nous aideront à traverser la tempête et, ensuite, à contribuer à la relance économique.

Avant tout, je tiens à remercier le gouvernement pour la bonification de la subvention salariale d'urgence accordée. Cette aide d'urgence a fait et continue de faire une énorme différence pour notre organisation. Elle nous a permis de garder en poste des ressources essentielles pour nos activités courantes, mais aussi pour transformer notre produit et planifier la relance.

Nous souhaitons ardemment qu'elle soit maintenue à son niveau actuel, et ce, pour toute la durée de la crise. Je vous invite à garder en tête la nature saisonnière de notre organisation. Les normes d'admissibilité doivent s'adapter à notre réalité pour maintenir notre accessibilité et ainsi préserver cette expertise au sein de notre industrie.

Plusieurs organisations événementielles sont fragilisées. Nous sommes, pour la plupart, des organismes à but non lucratif, donc sans grande réserve ni capitalisation. La solution ne réside pas dans l'endettement. L'aide directe est à privilégier pour maintenir en vie nos organisations et résorber rapidement les répercussions économiques de la COVID, pour une relance efficace.

Nous sommes encouragés par le maintien des fonds prévus pour le programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine à la hauteur des dernières années. Afin de maximiser la portée de ce programme, nous demandons de la flexibilité. Par exemple, il faut rendre admissibles nos projets de développement de contenu numérique et virtuel et admettre des programmations hybrides.

Bien que notre industrie soit reconnue comme étant agile, innovante et créative, la crise actuelle nous affecte tous profondément. Notre croissance a été freinée. Nous avons une vision à long terme pour continuer de jouer notre rôle de moteur économique, qui est essentiel dans l'écosystème de nos communautés. Il est donc impératif de pérenniser les enveloppes de ce programme bien au-delà de 2022.

Je réitère qu'il faut nous considérer comme un levier économique, touristique, social et culturel. Investir en nous, c'est multiplier les bénéfices, car le Carnaval génère des revenus fiscaux de 1 million de dollars pour le gouvernement fédéral et de 2 millions de dollars pour le gouvernement provincial.

Je demeure personnellement très optimiste pour l'avenir, parce que les ingrédients de base du succès de nos fêtes répondent à des besoins collectifs manifestes: célébrer ensemble notre patrimoine culturel et maintenir bien vivant notre esprit de la fête.

Pour générer une relance rapide, il faut injecter de nouveaux capitaux dans nos organisations. C'est pourquoi nous souhaitons la mise en place d'un nouveau programme, qui visera à attirer davantage de touristes et, donc, d'argent frais, à l'image du Programme des manifestations touristiques de renom de 2009. Il est important de noter que 72 % des dépenses des visiteurs de notre événement sont générées par ceux qui proviennent de l'extérieur du Québec.

Le Carnaval de Québec est un bel exemple de croissance économique lié au tourisme et il constitue un actif touristique stratégique. Il faut viser ensemble à accroître l'attractivité du Carnaval pour affirmer le statut de Québec et du Canada comme destination touristique hivernale, et ce, sur la scène internationale.

Je terminerai en mentionnant ce qui reste à mes yeux notre impact le plus important: notre impact social. À mon sens, nous sommes un service essentiel pour la santé individuelle et collective. Les artisans, les artistes de scène, les travailleurs, les bénévoles, les producteurs et les diffuseurs peuvent tous compter sur l'apport du milieu événementiel.

• (1315)

Préserver cet écosystème est essentiel pour pouvoir rebondir rapidement et recréer cet esprit de communauté. C'est en effet de cet esprit communautaire qu'est né, il y a 67 ans, le Carnaval de Québec et la suite prospère qu'on lui connaît.

Merci à tous.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame.

Monsieur Shoemaker, la parole est à vous. Vous avez cinq minutes, tout au plus.

M. David Shoemaker (directeur général et secrétaire général, Comité olympique canadien): Je vous remercie.

La mission du Comité olympique canadien est, dans sa plus simple expression, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les athlètes canadiens à monter sur le podium olympique.

Le COC lui-même est financé par des fonds privés provenant de 27 partenariats de marketing avec certaines des plus importantes entreprises canadiennes, notamment RBC, la Compagnie de la Baie d'Hudson, Bell et Canadian Tire. Ces partenariats sont intacts. De façon générale, nous résistons bien à la pandémie, mais le COC chapeaute aussi 62 organismes nationaux de sport — d'importants

organismes comme Soccer Canada, Curling Canada et Natation Canada, et de petits organismes comme Aviron Canada et Luge Canada —, qui sont généralement mis à mal par la pandémie. Leur financement provient en grande partie du gouvernement et des frais d'adhésion au club. Avec des taux de participation quasi nuls, de nombreux organismes nationaux de sport sont en péril et le milieu sportif canadien frôle la crise.

La relation de la population canadienne avec le sport est aussi en crise. La pandémie a accéléré le déclin de la pratique du sport et de l'activité physique au Canada, jadis l'une des grandes nations sportives du monde. Comme les installations sportives sont fermées depuis mars partout au pays, les Canadiens se sont enlisés davantage dans un mode de vie sédentaire, ce qui entraînera sans doute une multitude de problèmes de santé physique et mentale si on ne s'attaque pas de front au problème.

Heureusement, les résultats peuvent être spectaculaires si nous réconcilions les Canadiens avec le sport, qui a longtemps été considéré comme un outil puissant pour la création de communautés saines et inclusives. Le sport peut contribuer à l'atteinte des priorités nationales: promouvoir la santé et le bien-être; favoriser des collectives sécuritaires; améliorer les résultats scolaires; stimuler l'activité économique et appuyer l'intégration sociale et culturelle des nouveaux Canadiens. Le sport peut et doit être à la base de notre relance nationale.

Décrire la situation où nous en sommes aujourd'hui n'est pas simple. La pandémie a des répercussions variées sur le système sportif et sur chacun des sports, mais les besoins sont considérables dans presque tous les cas, et il y a quelques thèmes clés.

Le premier thème est la souplesse. De nombreux organismes nationaux de sport ont besoin de marge de manœuvre budgétaire. Ils ont reçu une aide financière essentielle — merci beaucoup —, mais comme leurs activités sont toujours interrompues, en grande partie, ils demandent des assouplissements au gouvernement afin de pouvoir dépenser l'argent plus tard et à d'autres fins. Nous y travaillons.

Le deuxième thème est celui des installations d'entraînement. De nombreux organismes nationaux de sport ont besoin de salles d'entraînement sécuritaires au quotidien. Comme la plupart des piscines, des clubs, des gymnases et des autres installations sont fermés, la plupart des athlètes nationaux ont de la difficulté à trouver des façons sûres de s'entraîner. Nous travaillons aussi là-dessus.

Viennent ensuite les grands événements. Bon nombre d'organismes nationaux de sport doivent organiser des événements pour survivre. C'est notamment le cas de Curling Canada, de Soccer Canada et de Ski acrobatique Canada, pour n'en nommer que quelques-uns. Malgré ses plus grands efforts, Tennis Canada a dû annuler ses événements phares de la Coupe Rogers en 2020, ce qui représente des pertes de 31 millions de dollars. L'organisme a dû réduire considérablement ses programmes et réduire son effectif de 40 %, ce qui nuira à ses efforts pour le développement du tennis dans les années à venir.

Le dernier thème est celui des adhésions. De nombreux organismes nationaux de sport ont perdu leurs membres. Beaucoup d'entre eux, comme Gymnastique Canada et Patinage Canada, dépendent des frais d'adhésion des membres partout au pays. Avec la fermeture des clubs, cette source de revenus s'est tarie.

Voilà le nœud du problème. Nous travaillons fort avec Sport Canada, là où c'est possible, afin de satisfaire à nos besoins pour les athlètes de haut niveau, mais ces organismes ne sont pas seulement chargés de trouver des talents d'élite de niveau olympique. Ils sont chargés d'assurer la croissance de leur sport et de créer un continuum entier, un cheminement qui, comme nous le disons, va du terrain de jeu au podium. C'est le début de ce cheminement qui mérite que l'on s'y attarde. Même avant la pandémie, les organismes nationaux de sport ne consacraient en moyenne que 12 % de leur budget au développement de leur sport, c'est-à-dire à la base, à la participation des jeunes athlètes, à l'initiation et l'exposition aux règlements et aux entraînements, et à l'élargissement du bassin de participants. Pour nous remettre de la pandémie, nous devons ramener les Canadiens vers le sport en investissant réellement dans ces organismes nationaux de sport.

Il m'est impossible, dans cette déclaration devant le Comité aujourd'hui, d'exprimer parfaitement les besoins nuancés du secteur du sport, mais j'aimerais souligner deux besoins dans deux aspects d'intérêt. Premièrement, il faut améliorer le financement d'urgence offert aux organismes sportifs et aux athlètes en difficulté financière pour qu'ils puissent traverser les difficultés liées à la pandémie. Deuxièmement, il faut augmenter de 50 millions de dollars le financement annuel du système sportif pour répondre aux besoins à long terme et amener les Canadiens à pratiquer de nouveau un sport à l'échelle locale et communautaire.

Le Canada n'est pas le seul pays confronté à ce défi. Nous avons vu d'autres pays, en particulier la Nouvelle-Zélande, faire d'importants investissements pour appuyer leur système sportif et associer le sport au bien-être général et à la reprise économique. Cette semaine, les Nations unies ont adopté une motion encourageant les États membres « à inclure le sport et l'activité physique dans leurs plans de relance post-COVID-19 ».

L'industrie du sport contribue pour environ 6,6 milliards de dollars par an au PIB du Canada et soutient environ 118 000 emplois, mais au-delà de ces chiffres, le rayonnement réel du sport s'étend de manière exponentielle: il contribue au bien-être physique, mental et social de nos communautés. Alors que nous bâtissons des collectivités saines et inclusives, nous jetons aussi les bases de notre reprise économique.

• (1320)

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Shoemaker.

« Du terrain de jeu au podium » — bien dit. Très bien.

[Français]

Nous commençons le premier tour de questions avec M. Godin, du Parti conservateur, pour six minutes.

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Je ne siège habituellement pas à ce comité, mais vous avez comme témoin une organisation que je connais bien et qui est dans la belle région de la Capitale-Nationale. J'aurais des questions particulières à adresser à Mme Raymond, directrice générale du Carnaval de Québec. Ce carnaval est, à mon avis, le plus grand festival d'hiver au monde. Il faut le dire. Il faut profiter de cette tribune pour le mentionner.

Madame Raymond, je vous remercie, ainsi que tous les autres témoins, de vous prêter à l'exercice. Le but de cette étude est de comprendre et de trouver des façons de vous aider encore plus. Comme vous l'avez si bien dit, sur les plans social et économique, c'est très important. Cet événement a été créé dans la Capitale-Nationale, à l'époque, justement pour répondre aux besoins de la relance économique et de la morosité. On sait qu'au regard de ce que l'on vit présentement, cet événement répond directement aux besoins de notre communauté. C'est pourquoi je vous dis bravo.

Madame Raymond, ma première question sera très courte, parce que vous savez que notre temps de parole est limité. Combien d'argent recevez-vous du fédéral?

Mme Mélanie Raymond: Je vous remercie, monsieur Godin, de la question.

Même si le Carnaval de Québec a lieu dans moins de trois mois, nous n'avons pas toutes les confirmations à ce stade-ci. Nous avons eu une réponse du Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport du ministère du Patrimoine canadien. Nous avons eu une réponse de Développement économique Canada, ou DEC, duquel nous recevons une subvention triennale. Normalement, sur un budget total de 9,3 millions de dollars, nous recevons un peu plus de 700 000 \$ du fédéral et un peu plus de 2 millions de dollars du provincial.

M. Joël Godin: Vous êtes encore en attente de recevoir du financement en ce contexte de pandémie. Je sais que vous avez présenté votre programmation récemment. Vous avez annoncé que le défilé n'aura pas lieu cette année et que vous allez vous déplacer pour éviter les rassemblements. Je pense que vous êtes en harmonie avec les consignes de la santé publique.

À l'heure actuelle, vous n'avez pas encore eu de réponse définitive du fédéral. Ce doit être difficile de gérer vos budgets. De plus, j'ai appris que vous ne ferez pas la vente d'effigies et que vous ne les exigerez pas pour avoir accès au site. Alors, vous aurez une perte de revenu quant à l'effigie et une perte de revenu quant aux commandites pour le défilé, qui est l'attraction de cette fête.

Comment réussirez-vous dans ce contexte à permettre la tenue de l'événement?

Mme Mélanie Raymond: Notre budget total a diminué de 25 % dans le contexte actuel. Nous sommes très prudents parce que, comme je l'ai mentionné tantôt, 72 % des dépenses engendrées à notre événement proviennent des touristes de l'extérieur. Les frontières étant fermées, nous ne tirerons profit que du tourisme de proximité, nous n'aurons que des touristes des provinces environnantes. Nous avons été très prudents dans nos prévisions; en effet, tenir un événement extérieur en hiver signifie que peu de coûts sont connus avant de commencer. Nous n'avons pas de boule de cristal pour prévoir le nombre de tempêtes de neige, de verglas ou de pluie que nous aurons à gérer, comme c'est le cas chaque année.

Non seulement le contexte de la pandémie nous amène à être prudents, mais il nous amène aussi à nous rattacher à nos racines, c'est-à-dire pourquoi l'événement a été fondé. C'était pour stimuler l'économie. Le déploiement de la programmation dans les quartiers a donc été approuvé par la direction de l'Institut national de santé publique du Québec et par la Ville de Québec, également. Nous sommes très bien soutenus, mais nous voulions vraiment faire un effort communautaire pour nous rapprocher des commerces.

Par contre, nous allons nous dire les vraies choses. En ce qui a trait au nombre d'artistes et d'artisans que nous embaucherons cette année, ce sera évidemment différent, puisque le Carnaval embauche normalement 600 artistes et artisans par année. Le contexte actuel ne nous permettra pas d'en embaucher tant.

En ce qui concerne le financement privé, le Carnaval de Québec a des partenaires très fidèles depuis plus de 20 ans, et la majeure partie des investisseurs privés sont toujours avec nous. Dans le contexte de la COVID-19, nous avons même accueilli un nouveau partenaire majeur, la Banque Scotia, qui a investi plus de 100 000 \$, ce qui est une nouvelle extraordinaire et bienvenue. Pour ce qui est du financement fédéral, pour être plus précis, nous avons une subvention triennale de DEC pour les régions du Québec. Nous avons donc déjà notre subvention confirmée avec DEC. C'est le plus gros montant alloué au Carnaval.

• (1325)

M. Joël Godin: J'en comprends...

Mme Mélanie Raymond: Nous sommes prudents, en faisant nos prévisions.

M. Joël Godin: C'est bien d'être « conservateur ».

Madame la directrice générale, j'aimerais aussi connaître la proportion des événements du Carnaval de Québec dans la région de Québec.

La proportion est-elle équivalente à celle des autres événements qui se produisent à la grandeur du Canada? A-t-on une plus grosse part, une part égale ou une plus petite part que la moyenne des organisations qui tiennent ce genre d'événements, au Canada?

Mme Mélanie Raymond: En fait, cela dépend des programmes. Ce serait la réponse la plus prudente, pour ma part.

Il y a certains programmes où les critères font qu'un événement musical est plus avantageux qu'un événement comme le nôtre. Le nôtre est très traditionnel, mais il touche aussi plusieurs volets. Il touche autant de la sculpture sur glace que des artistes de cirque ou...

M. Joël Godin: Je vous arrête, madame Raymond.

Vous avez parlé de flexibilité, dans votre allocution d'ouverture.

Mme Mélanie Raymond: Oui.

M. Joël Godin: Quels seraient les éléments à mettre en place afin d'être plus flexible et de vous donner des outils pour être encore plus imaginatif? Dieu sait qu'en 2020, vous devez l'être.

Mme Mélanie Raymond: Je remercie, monsieur Godin. Excusez-moi, j'avais mal compris la question.

L'important est vraiment d'adapter notre programmation pour faire une formule numérique, virtuelle ou même hybride. Même si nous avons annoncé que le Carnaval avait lieu physiquement cette année, une partie de notre programmation sera offerte en ligne, étant donné que nous ne pouvons pas provoquer de grands rassemblements.

Chaque événement le vit et le fait différemment. Nous avons la chance de transformer le nôtre pour qu'il puisse s'exprimer quand même sur le terrain et qu'il y ait une partie en présentiel. Toutefois, les programmes doivent accueillir cette distinction, si on veut produire des artistes virtuellement ou développer du contenu numérique avec d'autres types d'artistes qui ne sont habituellement pas dans son programme.

Le président: Merci, madame.

M. Joël Godin: Merci, monsieur le président.

Je remercie la directrice générale du Carnaval de Québec.

Le président: Merci beaucoup, tout le monde.

[Traduction]

Parlant de podium, pour la prochaine question, le temps de parole sera partagé. Je suppose que nous monterons sur le podium pour les deux prochaines minutes.

[Français]

Madame Bessette, vous avez la parole pour trois minutes.

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être ici, aujourd'hui.

Mes questions vont s'adresser aux représentants de l'Association canadienne des parcs et loisirs.

Sport Canada finance votre organisation pour la distribution de subventions reliées à l'égalité des genres dans le sport récréatif. Je sais que les subventions sont en place depuis 2019.

Est-ce que vos subventions répondent à la demande?

Comment s'en tirent financièrement les petites organisations communautaires qui administrent des installations, comme un club de ski de fond?

[Traduction]

Mme Cathy Jo Noble: Nous étions en effet heureux de recevoir un financement de Sport Canada — nous sommes à peu près à mi-chemin du projet — pour favoriser la participation et la rétention des filles et des femmes dans les activités sportives, ce qui a souvent lieu dans le sport récréatif. Nous avons un certain nombre d'activités dans le cadre de ce projet, y compris des ateliers et des activités dans le Nord, mais nous avons aussi des subventions communautaires pour aider les petites et grandes collectivités à mettre en œuvre des solutions sur le terrain.

Plusieurs ajustements ont été apportés aux activités en raison de la COVID, et Sport Canada a fait preuve d'une grande souplesse à l'égard des projets qui ont commencé en retard. Nous considérons que le programme est très utile. Les filles et les femmes ne forment qu'une partie des personnes que nous voulons servir, et ce programme nous est actuellement très utile. Nous sommes reconnaissants de l'avoir.

• (1330)

Mme Lyne Bessette: Merci beaucoup de votre réponse.

[Français]

Comment le gouvernement fédéral pourrait-il contribuer à favoriser le sport récréatif et l'activité physique, dans le contexte de la pandémie actuelle et de l'augmentation de la sédentarité chez les Canadiens?

Comment le gouvernement fédéral peut-il mieux soutenir les petites organisations communautaires à cet effet?

[Traduction]

Mme Cathy Jo Noble: Je pense qu'il faut d'abord s'assurer que les Canadiens se sentent à l'aise de retourner dans les espaces et les lieux publics pour reprendre l'activité physique.

Une de nos deux priorités est de veiller à obtenir le financement d'infrastructure nécessaire pour rendre les installations résilientes aux pandémies, tant maintenant qu'à l'avenir. Cela comprend diverses choses, allant de zones d'entraînement individuelles à des vestiaires en plein air, en passant par la gestion de la distanciation physique aux points de pincement.

Je pense qu'un des aspects les plus importants, pour que les Canadiens recommencent à être actifs et que les parents soient à l'aise que leurs enfants retournent à la piscine ou à l'aréna, c'est de fournir aux installations le soutien nécessaire à leur réouverture. Nous constatons que les villes, grandes et petites, ont des demandes tout simplement trop fortes et qu'elles manquent de fonds pour rouvrir les installations en raison des pertes de revenus enregistrées cette année.

[Français]

Le président: Merci.

[Traduction]

Je suis désolé. Vous pouvez terminer votre phrase si vous le voulez.

Mme Cathy Jo Noble: Non, ça va. Merci.

[Français]

Le président: D'accord.

Merci, madame Bessette.

[Traduction]

Nous passons à M. van Koeverden.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Noble, je suis ravi de vous voir, ainsi que tous ceux que je connais ici. Monsieur Roma, je suis heureux de vous voir.

Merci de m'avoir invité à nouveau au Comité du patrimoine. C'est un plaisir d'être ici.

J'ai quelques questions pour M. Shoemaker, du Comité olympique canadien. Je vous entends très clairement sur la nécessité d'avoir une plus grande marge de manœuvre budgétaire et des milieux d'entraînement, ainsi que sur les frais et les revenus des organisations sportives nationales et de leurs ONS connexes, et certainement des organismes de sport communautaires.

Comme vous le savez, nous avons débloqué la semaine dernière 14 millions de dollars additionnels pour les organismes de sport communautaires, et nous allons aussi faire avancer le dossier des manifestations internationales unisport, comme vous l'avez souligné, avec les compétitions sportives d'envergure qui dépendent de ces revenus.

Nous faisons des progrès, et comme vous, je suis résolu à réaliser des progrès dans ce dossier. Toutefois, j'aimerais que vous m'expliquiez quels progrès supplémentaires nous pouvons accomplir et si les récentes nouvelles ont été bien accueillies.

Encore une fois, merci. Je porte mon épinglette. Vous ne la voyez probablement pas, mais je porte une épinglette des Olympiques aujourd'hui.

Je suis heureux de vous voir.

M. David Shoemaker: Merci, monsieur van Koeverden. C'est quand même quelque chose de recevoir une question de votre part dans ce cadre.

Je dois dire, au nom de notre système sportif composé de toutes ces organisations sportives nationales, que nous sommes très reconnaissants des 72 millions de dollars de financement d'urgence et des 14 millions de dollars supplémentaires destinés aux sports et aux clubs sportifs communautaires, qui sont très nécessaires.

Il y a eu tout un partenariat pour trouver des solutions en ce qui concerne les manifestations unisport, notamment. Nous avons très bon espoir qu'il existe des solutions qui permettront à une manifestation sportive comme la Coupe Rogers ou Patinage Canada et d'autres grandes manifestations d'avoir lieu à l'avenir.

J'estime que l'accent continue d'être mis sur le début du continuum sportif, où il est très difficile de faire revenir les gens dans le sport et où je pense qu'un programme national pour les sports nationaux est le type de projet dans lequel nous devons investir et qui produira des résultats concrets et positifs. L'exemple est le programme phare d'initiation au patinage de Patinage Canada, le programme à partir duquel tous les autres sont mesurés.

C'est encore la lacune que je vois dans le système en ce moment.

M. Adam van Koeverden: Merci beaucoup de ces remarques.

Vous avez souligné dans votre déclaration, mais je tiens à le répéter, que comme le Comité olympique canadien est financé presque entièrement par le secteur privé — et avec beaucoup de succès, devrais-je ajouter —, lorsque vous demandez de l'argent pour le secteur des sports, vous ne demandez pas un soutien pour le Comité olympique canadien, mais plutôt pour vos nombreux groupes d'intervenants et toutes les ONS qui se débrouillent avec des budgets souvent dérisoires et dépendent des droits et des recettes.

À la lumière de vos discussions avec ces ONS et les athlètes au cours des 10 derniers mois, comment se portent les ONS, comment se portent les athlètes et comment pouvons-nous mieux les soutenir?

• (1335)

M. David Shoemaker: Oui, nous ne demandons pas un centime pour le Comité olympique canadien. Le Comité paralympique canadien a fait deux cycles budgétaires sans demander un centime, et nous en sommes fiers, mais nous représentons le système, et il y a de belles histoires. Nous avons lu aujourd'hui que Nordiq Canada constate un pic d'intérêt pour le ski de fond et une hausse des ventes d'équipement de ski de fond. Toutefois, de façon générale, il existe des schismes incroyables dans le système, et il faut y remédier.

Pour les athlètes, le bien-être mental est au premier rang des défis à relever. Pour les athlètes d'élite, le report d'un an des Jeux olympiques a énormément bouleversé leurs plans. Dans certains cas, les athlètes qui allaient participer à la compétition ne pourront pas le faire, et ils sont confrontés à des difficultés financières en raison des 22 000 \$ additionnels que représente, en moyenne, le report de leur compétition d'un an.

Le président: Merci, monsieur Shoemaker. Nous allons devoir nous arrêter ici.

[Français]

Bienvenue, madame Desbiens.

Vous avez la parole pour six minutes.

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Merci, monsieur le président.

Madame Raymond, je veux d'abord vous adresser tous mes remerciements, ainsi qu'à tous les témoins.

Je vais m'adresser à Mme Raymond, évidemment, parce que je suis députée de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix et que je suis une grande adepte du Carnaval de Québec. Je n'ai pas les 67 effigies, mais j'en ai au moins 50. Les 50 effigies de mes 50 participations sont bien rangées dans un petit sac. Je ne les ai pas avec moi, mais je vous promets que je les ai.

Je vous remercie d'avoir le courage de prendre cela en main, en ces temps difficiles. Je vous salue.

Madame Raymond, je voudrais vous entendre davantage sur le Programme des manifestations touristiques de renom. Par exemple, dans ma circonscription, il y a trois montagnes: le mont Sainte-Anne, le Massif à Petite-Rivière-Saint-François et le mont Grand-Fonds. On sait très bien que les gens qui fréquentent le Carnaval de Québec viennent souvent de l'extérieur du pays et que, avant ou après le Carnaval, ils se rendent fréquemment dans ma circonscription, car cela fait partie d'un itinéraire.

J'aimerais savoir s'il serait pertinent que le programme, qui a tant aidé les événements comme le vôtre en 2008, soit réactivé rapidement.

Mme Mélanie Raymond: Effectivement, c'est un programme que nous souhaitons revoir dans le cadre de la relance. On parle d'urgence et de besoins immédiats, mais, nous, nous voyons plus loin. Le Carnaval est un événement qui a 67 ans d'histoire, alors nous ne sommes pas à la veille de cesser nos activités. Cependant, nous voulons que de l'argent soit injecté rapidement, parce qu'en repensant notre produit et en remodelant notre modèle d'affaires, si nous voulons recréer des événements et des grands rendez-vous qui attirent des foules — parce qu'un jour ou l'autre, nous aurons le droit de le faire de nouveau —, cela prend l'expertise. On parle d'expertise pour les programmes, mais, pour imaginer ce retour en grand, il faut aussi de l'expertise. Nous voulons demeurer un produit d'appel pour le Canada, et même pour les Canadiens qui se promènent d'une province à l'autre.

En hiver, la ville de Québec est d'abord découverte en raison du Carnaval. Comme vous le dites, madame Desbiens, il y a aussi des retombées économiques importantes dans d'autres secteurs. C'est pour cela que nous trouvons important d'avoir accès à de l'argent et d'avoir également une prévisibilité.

D'autres témoins parlaient de flexibilité. Pour nous aussi, c'est important dans l'immédiat, mais il nous faut également une prévisibilité pour l'avenir, et ce, dans le but d'investir dans ce produit d'appel et dans d'autres produits d'appel que constituent les grands événements internationaux.

Mme Caroline Desbiens: Je vous remercie de votre réponse, madame Raymond.

Concernant les retombées économiques, avez-vous des chiffres que j'appellerais « périphériques », non seulement pour la Capitale-Nationale, mais aussi pour la périphérie?

• (1340)

Mme Mélanie Raymond: Malheureusement non, parce que, tout ce qui est mesuré de notre côté, ce sont les retombées écono-

miques directes. Quand on parle des 16 millions de dollars de retombées économiques du Carnaval, il s'agit d'un calcul effectué selon une méthode restrictive du ministère du Tourisme du Québec. Seuls les gens qui sont spécifiquement et principalement venus à Québec durant la période du Carnaval y sont inclus.

Par exemple, les retombées produites par les gens qui viennent d'abord pour le Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, qui se chevauche avec le Carnaval, ne sont pas calculées. Dans ce cas, les retombées ont évidemment des effets multiplicateurs. On parle de Québec, mais les gens peuvent entrer sur Montréal et, ensuite, passer cinq à sept jours dans la région de Québec et de Charlevoix. Ce que nous souhaitons, c'est faire découvrir notre destination en hiver dans une période qui n'est pas naturellement achalandée sur le plan touristique.

C'est de l'argent frais et c'est ce qu'on veut.

Mme Caroline Desbiens: Ce que vous dites est intéressant. Le chiffre de 16 millions de dollars est déjà énorme. Or il s'agit seulement de retombées directes.

Je peux en témoigner personnellement, ayant vu tous ces touristes qui se promènent avec des ceintures fléchées et des effigies du Carnaval le long de la Côte-de-Beaupré jusqu'à Charlevoix, voire à Tadoussac. On en voit passer tout l'hiver. Je veux donc que le Comité prenne bien le pouls du Carnaval de Québec, connaisse ses répercussions sur toute la région et toutes les retombées indirectes de cet événement absolument extraordinaire.

Ai-je encore un peu de temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste une minute, madame Desbiens.

Mme Caroline Desbiens: D'accord.

Madame Raymond, concernant les sommes dont vous avez besoin dans l'immédiat, quelle serait la meilleure manière de vous donner rapidement de l'argent qui vous permettrait de mettre en place votre programmation en janvier prochain?

Mme Mélanie Raymond: Dans l'immédiat, ce serait d'avoir les réponses visant les programmes existants. Le fonds d'urgence aide aussi beaucoup, mais le prolongement de la subvention salariale a une incidence capitale pour nous. Avoir la certitude de son maintien à 75 % changerait toute la donne.

Mme Caroline Desbiens: Au Bloc québécois, nous avons bien insisté pour que cela passe de 10 à 75 %. Nous sommes très contents que cela vous aide.

Merci beaucoup, madame Raymond.

Mme Mélanie Raymond: Merci, madame Desbiens.

Le président: Merci beaucoup, mesdames Desbiens et Raymond.

[Traduction]

Nous allons maintenant entendre Mme McPherson pour six minutes, s'il vous plaît.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Merci, monsieur le président. Merci à tous les témoins de se joindre à nous. Vos témoignages sont très intéressants. J'ai une famille qui est très active. Mes enfants sont des athlètes. Bon nombre des témoignages que j'ai entendus et les enjeux qui ont été évoqués sont à la fois effrayants et éclairants; je vous remercie.

J'ai quelques questions pour Mme Noble et M. Roma, mais d'abord, je veux poser une question très rapidement à Mme Raymond.

Comme je viens de l'Alberta, mon lien avec votre festival est évidemment virtuel, ou n'est pas en personne aussi souvent que nous le souhaiterions, mais nous avons notre propre festival à Edmonton Strathcona. Ma circonscription est le cœur francophone de l'Alberta, je suppose, et nous avons le Flying Canoe Festival, ou le canoë volant, où nous descendons des pentes de ski en canoë. C'est tout un festival. Je me demande simplement si vous avez envisagé de partager votre expertise. Les festivals d'hiver me semblent être une excellente idée pendant cette période. Nous pouvons être à l'extérieur, maintenir une certaine distance les uns des autres, porter un masque et prendre toutes ces mesures. Avez-vous fait bénéficier d'autres festivals de votre expertise? Communiquez-vous avec d'autres organisateurs de festivals au pays?

[Français]

Mme Mélanie Raymond: En février 2019, pendant le Carnaval, nous avons accueilli une vingtaine d'événements de partout au Canada. Ceux-ci étaient en congrès dans la région afin de partager justement notre spécificité. Le fait de travailler en événementiel pendant l'hiver est une réalité complètement différente. Cela existe, mais il faudra reprendre ces rencontres. Le contexte de la COVID a évidemment tout changé dans notre modèle d'affaires.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Ce serait merveilleux si vous pouviez faire part à d'autres des leçons que vous avez tirées dans le cadre de vos expériences. Il serait bien de diffuser ces connaissances.

J'ai quelques questions pour Mme Noble et M. Roma.

Madame Noble, vous avez parlé de nos espaces urbains, de nos parcs et de nos espaces récréatifs extérieurs qui ont été très utilisés durant la pandémie de COVID-19. En Alberta, nous avons un gouvernement provincial qui est en train de vendre nos parcs provinciaux et qui menace de se débarrasser de certains de nos espaces publics, soutenant qu'ils sont sous-utilisés. Pouvez-vous nous parler des renseignements dont vous disposez? Comment savez-vous que ces espaces sont effectivement utilisés?

M. Mike Roma: Merci de la question. Je vais y répondre.

Ils sont certainement davantage utilisés maintenant qu'ils sont les seuls spectacles en ville ou la seule option dont les gens disposent.

Je connais les intentions de la province de faire ce que vous avez mentionné. Une grande partie des parcelles dont il est question sont en fait des espaces de parcs provinciaux, si bien qu'ils ne sont pas nécessairement situés dans des zones urbaines. Ce sont des espaces de parcs qui, je dirais, sont moins réservés pour des activités et plus liés à la conservation, à la gérance de l'environnement, etc.

Cela dit, je pense que le conseil d'administration de l'ACPL et nos membres sont d'avis que nous n'avons pas assez de tous les espaces de loisirs, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs, et que la demande pour ce type d'espaces — que ce soit pendant, après ou avant une pandémie — est insatiable à bien des égards.

• (1345)

Mme Heather McPherson: L'une des choses dont vous avez parlé dans vos observations, monsieur Roma — je vais continuer avec vous, si vous n'y voyez pas d'inconvénient —, est le fonds de

relance d'urgence que vous aimeriez voir. Nous savons que les 31 millions de dollars qui ont été alloués n'étaient pas suffisants.

Que souhaitez-vous voir? Cela m'a peut-être échappé, mais quel montant serait approprié, d'après vous?

M. Mike Roma: Nous avons précisé un montant dans notre demande officielle pour deux volets de financement différents. L'un est lié à l'infrastructure, qui est similaire à celui auquel vous avez fait allusion et auquel nous avons fait allusion dans notre déclaration.

L'autre — et il est probablement plus important — ne concerne pas nécessairement l'infrastructure, mais vise à contribuer à combler l'écart qui se creuse actuellement et à aider les municipalités à surmonter cette période où ces services sont soumis à des pressions financières extrêmes. Nous sommes seulement en Alberta. Je suis moi aussi un habitant de l'Alberta. Je sais que la situation est différente d'un bout à l'autre du pays, mais à l'heure actuelle, nos installations peuvent être utilisées à 25 % de leur capacité. Cela équivaut à 25 % des revenus qui étaient versés dans les budgets municipaux, mais avec les mêmes dépenses, voire plus, liées à l'exploitation de ces installations.

Par ailleurs, pour veiller à ce que les usagers et les membres du public reviennent en grand nombre, avec un peu de chance, ou du moins à des niveaux comparables à ceux d'avant, il ne suffira pas d'ouvrir les portes de ces installations; il faudra convaincre les gens que ces lieux sont sécuritaires et que les avantages de l'activité physique, des loisirs, du sport — comme l'ont mentionné d'autres intervenants — et même des activités communautaires l'emportent sur les risques éventuels liés aux préoccupations en matière de santé publique.

Mme Heather McPherson: Merveilleux.

Ma fille est une nageuse. Son club de natation n'a ménagé aucun effort pour lui offrir un entraînement et lui fournir ces options, mais l'entraînement est très dispendieux, car ces athlètes doivent maintenant prendre des cours privés.

L'autre aspect qui est choquant et très stressant pour ces organisations — dans ma circonscription, du moins —, c'est le manque de financement de la part des municipalités. Bon nombre de ces organisations ont reçu des subventions de leur municipalité, qui n'ont tout simplement plus les ressources pour continuer d'en offrir. Par exemple, la ville d'Edmonton a mis fin à une partie des subventions versées à ces organisations.

Monsieur Shoemaker, vous pourriez peut-être nous parler un peu plus de l'incidence que le manque de financement municipal a également eu sur certaines des organisations sportives nationales de plus petite taille.

M. David Shoemaker: Il est essentiel qu'il y ait des fonds pour permettre l'ouverture de clubs et d'autres établissements locaux. Les organisations provinciales et territoriales dépendent en fait d'une source de revenus qui en découle et qui est ensuite versée aux organisations sportives nationales. Il y a une interconnectivité entre toutes ces organisations sportives dans notre modèle fédéral qui dépend de tous les partenaires à tous les ordres de gouvernement qui font leur part.

Le président: Merci beaucoup. Désolé, mais je dois vous arrêter ici.

Nous allons maintenant entendre M. Waugh pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Merci, monsieur le président. Bienvenue, tout le monde, à la réunion du comité du patrimoine d'aujourd'hui.

J'ai pensé commencer avec l'Association canadienne des parcs et loisirs, avec M. Roma et Mme Noble.

La ville de Saskatoon vient d'annoncer pour le Centre SaskTel un déficit de 3,6 millions de dollars pour 2020, et elle fait face à un déficit de 1,6 million de dollars pour 2021; vous pouvez donc voir les pressions exercées sur les villes. Il y a eu une tempête de protestations cette semaine à Saskatoon lorsqu'on a annoncé qu'il n'y aurait plus de filets sur les patinoires extérieures. Cela a provoqué tout un tollé parce que les 52 patinoires extérieures appartenant à la communauté sont toutes gérées par des bénévoles et, du jour au lendemain, on ne peut plus placer de filet sur ces surfaces de glace avant le 17 décembre. Nous constatons que le public oppose beaucoup de résistance à l'égard des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral.

Veillez nous faire part de vos observations à ce sujet, car les piscines sont à moitié fermées, les patinoires sont maintenant presque fermées, et vous pouvez constater l'effet négatif dans les communautés que nous servons d'un océan à l'autre.

• (1350)

M. Mike Roma: Je vais commencer. Merci de la question.

De notre point de vue, nous devons suivre les règles. Nous devons suivre les règlements qui sont établis pour nous, et je pense que notre plus grande préoccupation n'est pas de suivre ces règles, car nous le ferons quoi qu'il arrive, mais de savoir ce qui va se passer une fois que les règlements et les restrictions seront assouplis.

Si ce genre de préjudice se produit, non seulement en ce qui concerne les relations entre les groupes du public et les municipalités qui appliquent certains de ces règlements, mais aussi la stigmatisation entourant ce qui est sécuritaire et ce qui ne l'est pas, compte tenu du fait que ces activités sont bénéfiques pour nos communautés entre autres, nous voulons nous assurer qu'elles seront rétablies le plus rapidement possible.

Je peux dire que les loisirs et les parcs sont résilients, et je peux probablement parler pour le sport et les activités communautaires aussi. Nous faisons partie de la communauté. Nous sommes animés par la passion. Nous faisons partie de ce qui fait du Canada ce qu'il est. Nous n'allons pas perdre ces services, mais nous voulons nous assurer qu'à l'avenir, nous ne repartirons pas de zéro avec certaines de nos activités, certaines de nos bases de participants, etc.

Nous suivons les règles. Nous espérons que la rupture des relations ne se poursuivra pas à l'avenir, et cela fait partie de la demande que nous adressons au gouvernement fédéral et aux autres ordres de gouvernement pour qu'ils nous aident à mieux nous préparer.

M. Kevin Waugh: Je dois poser quelques questions.

Cela a eu des retombées. Les emplois d'été au Canada que chacun des députés envoie chaque été ont été touchés, car nous n'avons pas de soccer extérieur, pas de terrains de jeu, etc., et bon nombre de ces organisations n'ont jamais pu accéder à la subvention salariale du gouvernement. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Lorsque ces organisations communautaires et ces villes n'ont pas pu avoir accès à la subvention salariale pour venir en aide à ces programmes, cela a eu un effet important.

Mme Cathy Jo Noble: Bien sûr, je peux en parler. Oui, il y a eu des dizaines de milliers de licenciements. Une partie de ces licenciements visaient des employés à temps plein, mais un grand nombre n'étaient pas des licenciements. Il s'agissait d'embauches qui n'ont pas eu lieu, car une grande partie des activités des parcs municipaux et des loisirs se déroulent l'été et emploient un très grand nombre d'entraîneurs, de sauveteurs, de préposés de parc, etc. Étant donné que les employés dans notre secteur sont des employés municipaux, ils n'avaient pas droit à la subvention salariale. Il y a donc eu des licenciements, et comme ils n'ont pas obtenu une subvention salariale, beaucoup de ces gens sont passés à autre chose. Quand il sera temps de rouvrir, ce sera un défi d'embaucher et de former à nouveau des gens.

L'autre défi était le nombre d'étudiants qui n'ont pas été embauchés. Je tiens cependant à souligner qu'Emploi et Développement social Canada a été un excellent partenaire pour nous, et continue de l'être. Nous sommes en train de signer un contrat maintenant pour des subventions salariales pour les jeunes dans le secteur des parcs et des loisirs. Je tiens à souligner que le gouvernement accorde une subvention salariale équivalente de 100 %, par rapport à 50 % du montant qu'il versait dans le passé, car il reconnaît que les municipalités ont à peine les moyens de réembaucher les travailleurs à temps plein et que les étudiants ne seront pas nécessairement la priorité. Je tiens à le souligner.

M. Kevin Waugh: Merci. M. Shoemaker s'est heurté...

Le président: Monsieur Waugh...

M. Kevin Waugh: Il me reste encore une minute.

Le président: Non, vous disposiez de cinq minutes.

M. Kevin Waugh: Oh, oui, j'avais cinq minutes. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Waugh.

M. Housefather est le prochain intervenant.

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Français]

Merci à tous les témoins.

Madame Raymond, je vous remercie de votre travail au Carnaval de Québec.

Comme mes collègues du Québec vous ont déjà posé des questions, je vais m'adresser aux autres témoins.

[Traduction]

J'ai quelques questions. C'est très difficile pour les athlètes d'élite en ce moment, pour les athlètes en catégories d'âge et les athlètes vétérans, de même que pour les athlètes occasionnels, parce que dans la plupart des régions du Canada, on ne peut pas s'entraîner en équipe, et même si on pratique un sport individuel et qu'on s'entraîne en équipe, on ne peut pas être ensemble. Par conséquent, nous sommes très en retard dans la préparation. Nous sommes bien loin du point où tout le monde veut être.

Ma première question s'adresse à M. Shoemaker. Y a-t-il des pays dans le monde qui ont mieux fait que le Canada et qui, à l'heure actuelle, ont mieux préparé leurs athlètes d'élite pour les Jeux olympiques? Si oui, quels sont ces pays?

• (1355)

M. David Shoemaker: Merci, monsieur Housefather.

Je vais interpréter votre question d'une certaine manière. Aucun pays au monde ne l'a fait aussi bien que le Canada, ce qui signifie que les athlètes de l'équipe canadienne ont décidé en mars que la question importante n'était pas de savoir s'ils pouvaient s'entraîner pour les Jeux olympiques de Tokyo en 2020, mais s'ils pouvaient le faire en toute sécurité pour leur famille et leur communauté. Ils ont décidé que ce n'était pas possible et ils ont été le premier comité olympique au monde à se retirer des Jeux olympiques de Tokyo. À l'instar de nous, ils ont fait de leur santé et de leur sécurité, ainsi que celles de leurs coéquipiers, de leur famille et de leur communauté, la priorité absolue.

Aujourd'hui, alors que nous envisageons les Jeux olympiques de 2021 et que nous pensons à la préparation, il est regrettable que la plupart des autres pays avancés en natation dans le monde, par exemple, aient passé plus de jours en piscine. Nos nageurs ont passé 120 jours hors de la piscine cette année, mais nous rattrapons rapidement le retard. Je dirai simplement que nous sommes en train de rattraper notre retard dans la plupart des sports pour lesquels ce niveau d'accès est impératif.

M. Anthony Housefather: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à l'Association canadienne des parcs et loisirs.

Puisque j'ai été maire, je comprends parfaitement l'importance des rôles joués par votre association et par les municipalités. J'aimerais vous poser le même genre de question. Comme nous le savons tous, les municipalités sont régies par les lois provinciales. Pouvez-vous nous donner des exemples de provinces qui ont fourni des fonds adéquats à leurs municipalités afin qu'elles puissent surmonter les défis actuels?

Mme Cathy Jo Noble: Aucune province ou aucun territoire ne me vient à l'esprit, pour répondre à votre question. Je pense que les provinces et les territoires éprouvent autant de difficultés que les municipalités.

Une de nos demandes, c'est que les fonds fédéraux destinés à l'infrastructure soient donnés directement aux municipalités, car parfois, lorsqu'ils sont versés par l'intermédiaire des provinces et des territoires, ils sont dépensés avant que les collectivités aient nommé leurs besoins. Pourtant, elles connaissent mieux leurs besoins que quiconque. C'est ce que je donnerais comme réponse.

M. Anthony Housefather: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Moi qui suis député québécois, je sais que le gouvernement du Québec s'opposerait catégoriquement à cette façon de procéder. Nous nous heurtons donc constamment à des difficultés. Personnellement, ayant vécu cette situation comme maire, je suis d'accord avec vous.

Pour ma prochaine question, j'aimerais vous demander à quels égards le gouvernement fédéral pourrait vous aider. À l'heure actuelle, une grande partie des renseignements disponibles concernant la réouverture sécuritaire sont ambigus. Par exemple, dans le sport que je pratique et que je connais le mieux, la natation, la fédération nationale ainsi que chaque fédération provinciale donnent des conseils sur le nombre de personnes pouvant être dans la piscine et dans un couloir, et sur les activités permises.

Il me semble que votre organisation nationale serait très bien placée pour fournir des directives favorisant une réouverture sécuritaire et pour dissiper toute ambiguïté. Avez-vous considéré la possibilité de déposer des demandes de financement auprès de programmes comme celui pour la relance sécuritaire, dans le but de

créer un site Web vous permettant de transmettre de l'information à l'ensemble de vos membres partout au Canada au sujet des pratiques exemplaires en matière de réouverture?

M. Mike Roma: Absolument. C'est une de nos priorités, surtout en ce qui concerne les directives relatives aux espaces et aux lieux où les activités se déroulent.

Au début de la pandémie, nous avons mis sur pied un comité formé de diverses parties intéressées pour déterminer si notre organisation nationale devrait jouer ce rôle. Nous en sommes venus à la conclusion que puisque la majorité de la réglementation est régie par les provinces et les territoires, nous ne sommes pas nécessairement bien placés pour agir à l'égard des installations ou des lieux, comme la situation et les attentes par rapport au virus varient d'une région à l'autre.

Nous avons tenté de le faire. Nous avons une communauté nationale en ligne, un endroit où nous pouvons transmettre de l'information, mais nos membres nous ont dit que bien que ce serait formidable d'avoir des directives nationales pour les installations et les lieux, comme vous l'avez dit, ce n'est tout simplement pas un travail pour nous.

J'aimerais ajouter un dernier point par rapport à votre question précédente. Selon moi, en ce moment, les municipalités ont l'impression qu'elles doivent surmonter seules les difficultés actuelles touchant les parcs et les loisirs. Elles se demandent, par exemple, s'il est acceptable de fermer les installations ou s'il faut se battre bec et ongles pour continuer à offrir ce type de services. Nous espérons que les gouvernements fédéral et provinciaux montreront qu'ils reconnaissent, eux aussi, l'importance de ces services. Nous aimerions également qu'ils confèrent le pouvoir décisionnel aux municipalités.

Nous savons qu'au bout du compte, les municipalités paient 90 % ou 95 % des frais liés aux installations et aux lieux. Nous ne demandons pas de changer cela, mais nous aimerions que les autres ordres de gouvernement montrent qu'ils soutiennent ces services et qu'ils favorisent la prise de décisions par les municipalités. En votre qualité de maire, vous devez comprendre ce que j'entends par là.

• (1400)

Le président: Merci, monsieur Roma.

Nous devons nous arrêter ici. Il est exactement 14 heures, heure de l'Est. Je remercie les témoins de leur présence et des renseignements qu'ils nous ont fournis. J'espère que, comme nous, vous attendez avec intérêt le rapport qui suivra notre étude.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes afin d'accueillir nos prochains témoins.

Merci.

• (1400)

(Pause)

• (1405)

Le président: Nous reprenons. Bienvenue à tous. Désolé pour le retard. Tout semble réglé sur le plan technique. Nous allons essayer d'en venir à bout.

Nous sommes, bien sûr, au milieu de notre étude sur les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie de COVID-19.

Trois groupes se joignent à nous. Nous accueillons M. Martin Théberge, président, et Mme Marie-Christine Morin, directrice générale de la Fédération culturelle canadienne-française. Nous recevons aussi M. Dana Peers, président et président du conseil d'administration du Stampede de Calgary. Enfin, nous accueillons également M. Pitseolak Pfeifer, directeur exécutif de la Qaggiavuut! Nunavut Performing Arts Society. Je vous demanderais de corriger ma prononciation lorsque vous aurez la parole.

Nous allons commencer par M. Martin Théberge et Mme Marie-Christine Morin. Vous disposez de cinq minutes. Est-ce que l'un d'entre vous veut commencer?

• (1410)

[Français]

M. Martin Théberge (président, Fédération culturelle canadienne-française): Bonjour, chers membres du Comité.

Je vous remercie de l'invitation à comparaître aujourd'hui afin de vous présenter les principales répercussions de la pandémie sur nos artistes et travailleurs culturels en francophonie canadienne et acadienne.

Je m'appelle Martin Théberge et je suis le président de la Fédération culturelle canadienne-française, ou FCCF. Comme cela a déjà été dit, je suis accompagné de Marie-Christine Morin, notre directrice générale.

Nous sommes la voix politique des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire au Canada. D'entrée de jeu, je vous dirais que la pandémie menace actuellement plus de 40 ans de développement artistique et culturel ainsi que l'accès de nos gens à leur langue et à leur culture.

Quand une organisation comme Les compagnons des francs loisirs de North Bay, en Ontario, se meurt, cela signifie qu'il n'y a plus d'activités culturelles en français dans cette communauté, à part pour les élèves, à l'école. C'est vrai aussi à Whitehorse, au Yukon, à Saint-Jean de Terre-Neuve et partout ailleurs dans la francophonie canadienne et acadienne.

La vitalité linguistique et communautaire de nos localités est mise en péril, sans un soutien coordonné aux arts et à la culture. Sachant que les arts et la culture sont une valeur refuge pour le mieux-être des individus et de la société en général, l'enjeu est d'autant plus grave pour nos francophonies locales. Merci d'agir.

[Traduction]

Aujourd'hui, nos efforts visent principalement à assurer l'équité et l'inclusion pour la francophonie canadienne et acadienne. Comme le reste de ses pairs du secteur des arts et de la culture, elle aussi devrait avoir les moyens de faire preuve de résilience et de se remettre de la pandémie. À l'extérieur du Québec, le secteur de la culture de la francophonie représente annuellement environ 1,1 milliard de dollars du PIB, il génère des retombées économiques d'approximativement 1,2 milliard de dollars par année et il compte plus de 26 000 emplois. Nous sommes ici aujourd'hui pour promouvoir l'amélioration des mesures de soutien gouvernementales liées à la pandémie qui sont offertes à nos membres, ainsi que pour lutter contre les inégalités systémiques de longue date qui limitent encore davantage l'accès au soutien.

[Français]

Comme pour l'ensemble des organismes du secteur, nos groupes subissent des pressions financières et humaines énormes.

Mme Marie-Christine Morin (directrice générale, Fédération culturelle canadienne-française): Voici maintenant quelques données chiffrées pour démontrer les effets particulièrement dévastateurs de la pandémie sur les artistes, créateurs et travailleurs culturels de nos milieux. Le nombre d'heures travaillées en octobre est inférieur de presque un tiers par rapport à la même période en 2019. Dans le secteur des arts d'interprétation, environ trois emplois sur quatre ont été perdus comparativement à 2019. Tout indique que la crise se prolongera en 2021. Ce n'est pas très rassurant comme portrait pour la santé du secteur.

La FCCF est reconnaissante pour l'aide gouvernementale consentie au secteur des arts et de la culture jusqu'ici. Nous avons travaillé de manière assidue pour assurer l'accès de notre écosystème aux mesures d'aide annoncées par le gouvernement. Néanmoins, nous avons dû faire face à d'importants défis pour un accès équitable aux mesures de soutien.

Pour rejoindre nos communautés de manière effective, il faut tenir compte de la façon précise dont sont financés nos organismes. Initialement, les enveloppes de financement visées pour la distribution des fonds d'urgence pour le secteur culturel ne ciblaient pas les programmes d'appui aux langues officielles desquels plusieurs de nos organisations sont largement dépendantes. Pour le peu d'organisations qui ont pu bénéficier des fonds octroyés en phase 1, les montants ont été des poussières. Nos groupes sont sous-représentés et sous-financés dans les enveloppes de programmes en arts et culture, même quand il s'agit du Conseil des arts du Canada.

L'offre en phase 2 des fonds d'urgence à la fin août, qui a proposé une enveloppe spécifique visant l'équité, aura permis en partie de stabiliser le patient. La FCCF veut s'assurer que la leçon apprise sur la manière de rejoindre des groupes de la francophonie canadienne sera intégrée à la façon de procéder à l'avenir, pendant la pandémie et après. Il faut que le gouvernement maintienne cette attention particulière pour offrir un soutien équitable à nos groupes. Les services artistiques et culturels de langue française sont essentiels en milieu linguistique minoritaire. La vitalité linguistique et culturelle de nos localités est en jeu.

Il faut donc assurer la disponibilité rapide de fonds pour les arts et la culture de la francophonie canadienne et acadienne dans toutes les régions et dans chacune des disciplines, afin de pallier les effets de la pandémie, d'encourager la reprise et de continuer à cheminer vers l'équité.

La FCCF travaillera de concert avec le gouvernement pour atteindre l'ensemble de ces buts. L'appui énergique et conséquent de votre comité nous est précieux.

Merci de votre écoute.

• (1415)

Le président: Merci, madame Morin.

[Traduction]

Si je devais choisir deux des plus grandes fêtes ou des plus importants symboles culturels de notre pays... Durant l'heure précédente, nous avons reçu la représentante du Carnaval de Québec. Nous sommes honorés aujourd'hui, car la deuxième célébration est sans aucun doute le Stampede de Calgary.

Monsieur Peers, vous disposez de cinq minutes.

M. Dana Peers (président et président du conseil d'administration, Calgary Stampede): Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui.

Le Stampede de Calgary compte parmi les plus importants rassemblements communautaires du Canada. Le patrimoine canadien, les arts et la culture y foisonnent. Le parc Stampede est un lieu de rassemblement qui relie les communautés urbaines et rurales, qui informe sur l'agriculture et l'agroalimentaire, et qui célèbre depuis plus de 100 ans le lieu de rassemblement mutuel sacré des cinq Premières Nations du Traité n° 7. En outre, il cultive l'excellence dans les arts de la scène pour la jeunesse et en est une vitrine, en plus d'être une célébration annuelle de la culture western qui accueille au-delà d'un million d'invités en provenance de la région, du pays et du monde entier.

Notre marque iconique représente un esprit communautaire unique qui différencie Calgary et la région avoisinante de tout autre endroit au monde. Nous sommes un organisme sans but lucratif doté d'un modèle de gestion unique, et aucun organisme canadien n'est comparable au nôtre. Beaucoup pensent que le Stampede est un festival annuel semblable à l'Exposition nationale canadienne ou à l'Exposition nationale du Pacifique. Or, le Stampede offre de nombreuses activités à l'année, y compris des services de réunions et de congrès qui génèrent des recettes de 35 millions de dollars. Le Stampede offre aussi toute l'année des programmes consacrés à la jeunesse, à la culture, aux arts, à l'agriculture et à l'éducation autochtone.

Le Stampede ne reçoit aucun financement de la part de la municipalité pour les programmes et les activités qu'il offre toute l'année, y compris le festival annuel. Ses états financiers comprennent une subvention de fonctionnement provinciale qui soutient la programmation communautaire.

Les activités à l'année du Stampede sont également soutenues par 2 500 bénévoles passionnés qui donnent de leur temps et de leur énergie pour permettre aux membres de notre communauté et à nos invités de vivre la culture western. Avant la COVID, nous avions 350 employés à temps plein, 850 employés à temps partiel et 4 000 employés durant le festival. Comme nous sommes la dernière organisation de notre genre au Canada, nous devons faire face à la pandémie seuls. Contrairement à des festivals et à des centres de congrès semblables, le Stampede de Calgary fonctionne indépendamment depuis plus de 100 ans. Chaque année, il contribue à hauteur de 540 millions de dollars à l'économie de l'Alberta et de 700 millions de dollars à l'économie canadienne.

Le parc Stampede est situé sur un terrain de 206 acres loué en grande partie par la Ville de Calgary. Il comporte plusieurs installations de taille considérable, comme le BMO Centre, la tribune, le Nutrien Western Event Centre, l'édifice Big Four et le centre jeunesse. Toutes ces installations sont utilisées pour des activités artistiques, culturelles et sportives.

Au début de la pandémie, le Stampede de Calgary est passé immédiatement à l'action. Nous avons pris la dure décision de mettre en place d'importantes mesures de prévention financières. Entre autres, nous avons licencié 745 employés, dont 154 ont ensuite été rémunérés au moyen de la SSUC; nous avons congédié 227 employés et nous avons éliminé près de 4 000 emplois en raison de l'annulation du Stampede de 2020. Nous avons également diminué le salaire de 10 % du personnel restant. Or, malgré les mesures prises à partir de la mi-mars, la réalité demeure que nous avons tou-

jours des dépenses, mais aucun revenu. Durant une année normale, la célébration annuelle et les services offerts par le Stampede durant toute l'année génèrent des recettes annuelles de 150 millions de dollars découlant de plus de 1 800 activités.

Au cours des neuf derniers mois, la Subvention salariale d'urgence du Canada nous a donné un coup de main. Elle nous a permis d'entretenir des relations, ainsi que de réembaucher 600 personnes en septembre. L'annonce qui a été faite cette semaine concernant la prolongation de la SSUC nous donne de l'espoir.

Malheureusement, c'est le seul programme de soutien fédéral dont notre organisme a pu profiter. Nous éprouvons donc des difficultés. Le Stampede est reconnu pour sa persévérance. Il a survécu aux guerres mondiales, à la Grande Dépression et à des catastrophes naturelles, y compris à l'inondation qui a frappé le Sud de l'Alberta en 2013. Toutefois, la pandémie actuelle continue d'avoir des répercussions profondes, et nous pourrions seulement nous en sortir si nous obtenons de l'aide.

Grâce aux efforts que nous continuons de déployer en vue d'adapter nos installations, nous avons réussi à améliorer légèrement nos prévisions de fin d'exercice. Le budget de 2021 prévoit encore un déclin; il représente une tentative de tenir bon jusqu'à 2022, qui devrait être plus près de la norme. Le budget comprend la tenue du Stampede de 2021, adapté considérablement en fonction des restrictions liées à la COVID-19 qui pourraient être en place en juillet prochain.

La gestion continue de travailler activement avec des partenaires des gouvernements fédéral et provincial afin de trouver les mécanismes de soutien financier les plus adéquats.

Nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir invités à nous adresser à vous aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1420)

Le président: Nous vous avons donné cinq minutes, monsieur, et vous avez pris exactement cinq minutes. C'est la première fois que je vois une chose pareille. Bravo.

Nous passons maintenant à M. Pfeifer, du Nunavut.

M. Pitseolak Pfeifer (directeur exécutif, Qaggiavuut! Nunavut Performing Arts Society): Bonjour, et merci, monsieur le président.

Merci, mesdames et messieurs.

Au nom du conseil d'administration de Qaggiavuut!, qui est présidé par Mme Terrie Kusugak, je remercie le Comité d'avoir envoyé une invitation jusqu'à nous qui sommes au Nunavut.

Madame Kusugak, certains membres de notre conseil d'administration et nombre de nos artistes vivent dans la région de Kivalliq, au Nunavut. Cette région est actuellement aux prises avec une épidémie de COVID-19 énorme relativement à la petite population. En date d'hier, le Nunavut comptait un total de 198 cas confirmés, dont 75 cas actifs. Nos pensées accompagnent les familles touchées.

Étant donné les soins de santé très limités, le surpeuplement des logements, l'épidémie de dépression et de suicide, et l'insuffisance des mécanismes de soutien social et économique, la menace du virus pèse de manière disproportionnée sur nos communautés. Le confinement général dans tout le territoire a pris fin tout récemment. Ce confinement a accentué les contrecoups subis par le secteur des arts du Nunavut.

En guise de préambule, je vous demande de songer au fait que les traditions culturelles sont essentielles à la survie du peuple inuit; elles nous ont soutenus pendant des périodes de crise et des périodes de joie. Je vous demande aussi de songer au fait que les mesures de santé publique autrement nécessaires ont empêché de nombreux jeunes Inuits à recevoir le secours des arts de la scène. Ce sont les arts de la scène qui nous poussent tous, ici au Nunavut, à faire des choix sains et à contribuer au bien-être de nos communautés.

Chez Qaggiavuut!, nous nous demandons constamment comment continuer de sauvegarder les chants et les histoires de nos aînés, et comment les transmettre aux générations futures en utilisant les arts de la scène, et ce, malgré la crise et ses répercussions. De nombreux facteurs, en plus de la pandémie actuelle, menacent notre culture et notre mode de vie. Notre organisme sans but lucratif est axé sur des activités de guérison et de bien-être dirigées par des Inuits. Il vise à préserver et à promouvoir notre langue et notre culture, ainsi qu'à animer nos communautés au moyen des arts de la scène.

Nous ne touchons pas seulement les communautés du Nunavut. Le talent, les histoires inuites et les prestations de nos artistes ont voyagé jusqu'à des scènes artistiques canadiennes comme le Centre national des arts, et ils ont été applaudis à l'échelle internationale.

Les investissements dans les artistes et les arts de la scène inuits placent le Canada sur la scène internationale et remplissent une importante fonction culturelle. Les Inuits ont joué un rôle clé dans la construction de l'identité et de la diplomatie culturelles du Canada. Même si ce rôle est grandement admiré et reconnu sur le plan artistique, il est largement sous-estimé financièrement. Parmi toutes les provinces et tous les territoires du Canada, le Nunavut est le seul qui n'a toujours pas de centre des arts de la scène, par exemple. Nous espérons qu'après la pandémie, le gouvernement fédéral affectera des fonds à la correction de cette iniquité, à la construction du centre des arts de la scène Qaggiq Hub, à la formation des artistes émergents par l'intermédiaire de l'école des arts de la scène Qaggiq et au soutien de la création continue de productions professionnelles de tournée pour la scène internationale.

Aujourd'hui, Qaggiavuut! est un organisme reconnu, et nous sommes devenus une source de collaboration et de partenariat. Nous avons grandi rapidement et nous nous sommes forgé une réputation d'organisation responsable, inclusive, diverse et axée sur l'action fondée conjointement par un groupe de simples résidents du Nord inuits et non inuits. On le voit par la façon dont nous avons recueilli des fonds au fil des années afin de mener à bien notre mission de renforcer, de promouvoir et de défendre le milieu des arts de la scène inuit et du Nunavut et de créer un espace pour ses artistes. Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui ont contribué à la cause, qu'ils soient des Canadiens ordinaires, des célébrités, des membres de la communauté ou des intervenants territoriaux ou fédéraux. Grâce à leurs dons et à nos efforts de collecte de fonds en réponse à la COVID-19, nous avons été en mesure de donner de l'argent directement aux membres de notre communauté. Oui, nous

pouvons les appeler des artistes, à juste titre. Pendant l'été, nous nous sommes mobilisés et nous avons créé un fonds d'urgence pour les artistes. Nous avons également continué d'adapter notre programmation aux nouvelles circonstances.

Nous devons transformer les défis posés actuellement par la pandémie en occasions de relancer l'économie au moyen des arts et de la culture. Dans l'après-COVID, le monde aura une plus grande soif d'arts de la scène. Aujourd'hui plus que jamais, les Inuits ont besoin d'espace et de soutien pour créer de l'art sur leur territoire et pour contribuer à la relance économique du Canada.

Je vous remercie.

• (1425)

Le président: Je vous ai demandé de prendre cinq minutes et c'est exactement ce que vous avez fait. Nous avons d'excellents témoins aujourd'hui. Tout va vraiment bien, en plus de l'excellent et très important contenu que vous apportez.

Tous nos témoins participent de façon virtuelle, alors j'aimerais demander à mes collègues, avant de commencer, de bien vouloir nommer la personne à laquelle vous posez votre question pour qu'elle sache.

Nous commençons par M. Shields, qui dispose de six minutes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de leur participation aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Monsieur Peers, j'ai souvenir d'être assis sur le trottoir pour mon premier Stampede de Calgary. C'était probablement en 1953. Cela remonte à un bon bout de temps.

Nous connaissons très bien le Stampede de Calgary à bien des égards, mais pourriez-vous nous parler des arts et de la participation des Autochtones, ainsi que de l'effet produit par la COVID sur ces deux volets du Stampede, afin que les gens comprennent les arts et la participation des Autochtones au Stampede de Calgary et les difficultés que la COVID a créées?

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Dana Peers: Je vous remercie de votre question. Pour vous donner une petite idée, je pourrais vous parler de quelques programmes qui sont liés en particulier aux arts et à la communauté autochtone.

Nous avons un programme pour les jeunes Autochtones. En 2019, environ 124 élèves ont suivi ce programme éducatif. Je trouve important d'attirer votre attention sur des programmes tels que notre Young Canadians School of the Performing Arts, qui comptait quelque 131 élèves. Nous avons notre orchestre de spectacle et nos programmes 4-H. Tous ces programmes sont touchés.

La plupart des gens ne savent pas qu'environ 50 000 enfants par an viennent d'une manière ou d'une autre en contact avec nos divers programmes éducatifs et les autres programmes qui sont offerts ici au Stampede de Calgary.

Comme je l'ai dit, malgré l'absence de revenus, nous continuons de travailler avec les créanciers pour assurer notre viabilité pendant cette période, mais inévitablement, nos dettes nous empêchent d'offrir ces programmes.

J'espère que cela répond à la question.

M. Martin Shields: Je vous remercie. Je me réjouis beaucoup du fait qu'à notre époque, les élèves des zones urbaines peuvent avoir accès à des connaissances sur l'agriculture, et c'est ce que vous faites tout au long de l'année, et notamment avec plus d'intensité lors du Stampede comme tel.

Nous avons parlé de votre situation financière. Pour 2021, quels sont les chiffres que vous envisagez? Cherchez-vous des concessions? Êtes-vous à la recherche de sommes d'argent?

Quels sont vos besoins?

M. Dana Peers: À l'heure actuelle, le Stampede de Calgary connaîtra une perte d'environ 28,6 millions de dollars en 2020. Cette perte augmentera de façon spectaculaire en 2021, d'environ 11,7 millions de dollars, alors que nous essayons d'établir un budget, lequel sera soumis au conseil d'administration le 8 décembre. Nous espérons que ce budget nous donnera l'occasion de faire le pont entre 2021 et le Stampede de 2022. Nous espérons que des circonstances plus normales prévaudront alors et que nous reviendrons à nos recettes habituelles.

M. Martin Shields: Nous comprenons que le Stampede de Calgary est probablement la plus prestigieuse des compétitions pour de nombreuses personnes dans ce domaine particulier, mais en tant que système de relève, il soutient également de nombreux athlètes et communautés de l'extérieur de votre organisation qui y participent parce que c'est le summum.

Quel effet pensez-vous que cette pandémie a pu avoir sur la base qui participe à votre événement de classe mondiale?

• (1430)

M. Dana Peers: Vous avez tout à fait raison. Je vais juste évoquer les 4-H et le rodéo 4-H. Naturellement, ces athlètes n'ont pas été en mesure de se surpasser et de participer.

Tous ces programmes sont en péril. Je vais même souligner notre propre ranch Stampede et, bien sûr, les bêtes et les athlètes équins qui soutiennent les athlètes de rodéo canadiens. La pandémie a pratiquement dévasté l'industrie.

M. Martin Shields: En 2021, si les choses ont assez évolué, vous allez chercher à offrir la version complète du Stampede d'ici juin et juillet 2021, n'est-ce pas? Allez-vous parvenir à récupérer suffisamment?

M. Dana Peers: Nous l'espérons. Nous envisageons en ce moment divers scénarios, qui prennent en compte ce qui pourrait ou ne pourrait pas être possible en raison de la pandémie de COVID. L'organisation travaille ardemment afin de voir ce que nous pouvons offrir en 2021. Il est certain que nous en sommes au stade de la planification.

Comme nous faisons partie du secteur des congrès et des réunions, nous avons joué un rôle de premier plan en aidant l'Alberta Health Services à établir les lignes directrices pour la réouverture. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec l'Alberta Health Services alors que nous discutons du Stampede 2021 et de ce qui sera possible.

M. Martin Shields: J'ai une dernière question, rapidement, à propos du bassin de bénévoles. Quelques amis à moi sont bénévoles pour le Stampede de Calgary chaque été depuis 30 ou 40 ans. Ce sont leurs vacances d'été.

Vous avez parlé du bassin de bénévoles. Voulez-vous revenir sur ce sujet?

M. Dana Peers: Je suis très heureux d'aborder la question du bénévolat. Je suis moi-même bénévole pour l'organisation depuis plus de 30 ans.

Nous avons environ 2 500 bénévoles. Avec la COVID, nous essayons de les réintégrer en toute sécurité. Nous leur demandons à tous d'examiner leurs programmes et d'essayer de comprendre, dans le cadre des différents scénarios, ce qui pourrait ou ne pourrait pas être possible pour l'année à venir. Nous avons certainement un très fort contingent de volontaires. Nous espérons que cela ne changera pas et qu'il restera intact.

M. Martin Shields: Merci.

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Louis, vous disposez de six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Vous savez, vous avez soulevé un bon point, à savoir que nous sommes tous éloignés. Puisque nous venons de toutes les régions du pays à cette réunion, je tiens à souligner que je me trouve sur le territoire traditionnel des Anishinabe, des Haudenosaunee et des Neutres.

C'est pour moi un honneur d'être ici aujourd'hui. Je vais essayer de faire intervenir autant de témoins que possible dans ce court laps de temps.

Monsieur Pfeifer, vous avez fait une déclaration liminaire très émouvante sur l'importance des arts. J'ai mis de côté toutes les questions que je voulais poser. Je voulais parler de la santé mentale et de la façon dont nous pouvons lier la santé mentale aux arts, des manières possibles d'aider nos artistes à contribuer à la réalisation de cet objectif et de la façon dont nous pouvons préserver la santé physique, mais aussi mentale, des membres de nos collectivités.

Vous avez parlé de la protection de la culture. Il y a peut-être deux façons de le faire. D'une part, je me demande si vous pouvez nous en dire plus sur le centre des arts du spectacle dont vous parlez, le centre Qaggiavut. Pourriez-vous me parler de l'importance d'un tel centre?

Je sais que M. Peers a également mentionné une école des arts du spectacle. Pouvez-vous me dire quelle est l'importance d'un lieu où les gens peuvent se rassembler et faire découvrir la culture et l'art?

M. Pitseolak Pfeifer: Je vous suis très reconnaissant de cette question, monsieur Louis.

Le centre des arts du spectacle que nous essayons de mettre en place est évalué à environ 45 millions de dollars. Ce serait en quelque sorte un legs pour le territoire et pour le Canada également, je dirais. J'espère qu'il sera situé ici, à Iqaluit, au Nunavut, où le tourisme joue un rôle important. Il est difficile d'imaginer, à l'heure actuelle, un centre des arts de la scène qui pourrait accueillir plusieurs centaines de personnes, en ces temps de COVID, mais il faut quelques années de toute façon. Que faisons-nous en attendant?

À cet égard, je pense que la santé mentale et le maintien des liens entre les personnes âgées, les jeunes, les femmes et les enfants, etc. sont très importants. Ce qui nous a manqué et ce vers quoi nous avons essayé de tendre, c'est l'infrastructure autour des médias et de l'apprentissage à distance. À Noël, nous espérons pouvoir lancer un événement important dans le cadre duquel nous allons encourager les enfants et les membres de la communauté à essayer de reproduire une chanson traditionnelle inuite. C'est ce à quoi nous nous engageons de façon soutenue, dans le but d'alléger le fardeau des précautions ou du confinement qui sont requis, peu importe la façon de désigner ces mesures. Nous essayons de trouver des moyens novateurs d'atténuer les préoccupations très lourdes que vous avez évoquées.

Merci beaucoup de cette question, monsieur.

● (1435)

M. Tim Louis: Si je peux poursuivre dans cette voie, les mots « innovation » et « novateur » sont revenus à plusieurs reprises. Il y a l'espace physique auquel nous aurons accès à un moment donné, car nous pourrions nous rencontrer à nouveau, mais il y a aussi la possibilité d'avoir une approche numérique ou hybride, grâce à laquelle vous pouvez donner des représentations et peut-être toucher un plus vaste public.

Vous pourriez peut-être faire part à notre groupe des types d'investissements que nous pouvons faire pour veiller non seulement à ce que les gens qui occupent les sièges de votre théâtre puissent profiter de cette culture, mais aussi que vous puissiez la diffuser à un public plus étendu.

M. Pitseolak Pfeifer: En ce moment, il y a évidemment des problèmes de capacité en matière d'Internet et de télécommunications dans les régions nordiques et éloignées. C'est bien connu, surtout dans les petites collectivités, que le coût de l'accès à Internet à la maison est élevé. Il y a aussi le coût élevé de l'achat d'un ordinateur portable, par exemple. Il y a le coût élevé d'un service Internet mensuel. Cela peut sembler un petit investissement, de 50 à 100 \$ par mois, mais cela s'additionne, surtout quand on sait que nous avons un territoire de 1,8 million de kilomètres carrés où sont réparties seulement 26 collectivités.

Cela étant dit, je pense que les investissements, même s'ils se font à une échelle plus vaste, améliorent la capacité d'Internet et des télécommunications de ce pays. Vous savez, nous souhaitons des investissements dans l'équipement numérique, ainsi que la possibilité d'avoir ce genre de discussions au sein même d'une collectivité — par exemple, une collectivité de quelques centaines de personnes — et la possibilité de nous connecter d'un bout à l'autre du village.

C'est le genre de possibilités que nous recherchons. En fait, l'enjeu est l'amélioration de l'infrastructure Internet et son coût, et la compensation d'une partie de ce coût pour que nous puissions continuer à permettre aux enfants, aux mères et aux aînés de s'engager sur cette nouvelle plateforme.

M. Tim Louis: Oui, nous appellerons cela un investissement. Je sais que notre gouvernement est très conscient de la grande importance de l'accès à Internet dans les régions rurales et éloignées. Cela va se terminer par quelques satellites en orbite basse pour les endroits peut-être trop éloignés. Je vous remercie.

Je n'ai plus beaucoup de temps. Je voulais me tourner vers Calgary, où je dois dire que j'ai passé un certain nombre d'années comme musicien, monsieur Peers. Je passais environ trois semaines

en juillet au Stampede, chaque année, à faire au moins cinq ou six représentations par jour. Je comprends l'importance de ces événements, et toutes les entreprises qui les entourent en profitent. Nous jouons dans des restaurants, des clubs, du petit déjeuner jusqu'au soir.

Je pense que nous devons, en tant que gouvernement, soutenir les entreprises qui dépendent des festivals pour obtenir tous ces fonds. Tous les festivals du pays apportent beaucoup aux collectivités. C'est pourquoi il y a la subvention salariale et la PCU pour ces artistes qui se déplacent.

Pouvez-vous également nous parler d'un soutien durable qui ne se limite pas au court terme? Comment pouvons-nous soutenir les arts et les festivals sur une longue période? Qu'est-ce qui vous aiderait?

M. Dana Peers: Merci.

Je vous remercie de cette question. Vous avez tout à fait raison. Le tableau est bien plus vaste que le Stampede de Calgary lui-même. Pour la collectivité, les 10 journées que dure le festival dont vous avez parlé se traduisent à elles seules par des retombées de plus de 200 millions de dollars.

Un soutien continu est toujours nécessaire, d'autant plus que nous continuons de travailler avec tous les groupes d'âge, des plus jeunes aux plus âgés, et avec des artistes professionnels. C'est vraiment une période difficile pour nous en ce moment. Nous avons un rôle plus physique et plus actif, grâce à des choses comme la Young Canadians School of Performing Arts, qui a dû passer au numérique, et nous essayons d'évoluer et de nous réinventer — je suppose que c'est le nouveau terme approprié — pour nous assurer que nous pouvons continuer à offrir certains des services en question. Mais cela devient incroyablement difficile, si l'on considère uniquement le service de notre dette et le paiement des honoraires des professionnels nécessaires pour enseigner dans le cadre de ces programmes.

● (1440)

Le président: Merci, monsieur Peers. Je dois m'arrêter ici.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie infiniment les témoins de se présenter au Comité aujourd'hui pour nous aider à réaliser cette étude.

Je voudrais parler avec les représentants de la Fédération culturelle canadienne-française. Je remercie M. Théberge et Mme Morin.

Madame Morin, vous avez parlé tantôt des difficultés que les gens que vous représentez ont eues pour ce qui est d'accéder au fonds d'urgence destiné aux arts et à la culture en temps de pandémie. J'aimerais avoir un peu plus de précisions là-dessus.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui n'a pas bien été et comment votre intervention a permis de redresser la situation?

Mme Marie-Christine Morin: Je vous remercie de votre question.

L'analyse de l'accès au fond a révélé une faiblesse quant à l'application de ce qu'on pourrait appeler une « lentille des langues officielles » sur les investissements. Le fonds d'urgence de 500 millions de dollars a été réparti en deux phases. On a misé sur les canaux de financement existants. Nos organisations sur le terrain étaient très peu présentes dans les canaux déterminés pour la phase 1. Les canaux qui n'existaient pas correspondaient aux programmes d'appui aux langues officielles. Évidemment, cela a eu pour effet d'exclure plusieurs organisations de la francophonie canadienne des canaux de financement, puisqu'elles n'y étaient pas.

Heureusement, on a rectifié le tir lors de la phase 2. Les équipes au sein du ministère ont travaillé avec nous pour trouver des solutions. Une annonce a été faite à la fin d'août, et nous avons obtenu une enveloppe spéciale d'un peu plus de 1 million de dollars. Cela a permis entre autres aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux groupes d'équité d'accéder à ce financement. Si l'on regarde la façon dont la majorité de nos groupes ont accédé au financement de la phase 2, on voit effectivement qu'ils sont passés par les programmes d'appui aux langues officielles. Cela a assurément répondu à un besoin. Même si l'on a juxtaposé cet objectif d'équité, il reste que c'est tant bien que mal que nos groupes ont réussi à obtenir du financement.

En Colombie-Britannique, en Ontario et en Acadie, certains petits diffuseurs culturels ne reçoivent toujours pas de financement, parce que ces organisations n'ont pas de mandat exclusif en culture. Parmi les critères définis pour les enveloppes de financement, on a exigé qu'il y ait un mandat exclusif en culture. Or, c'est une réalité peu fréquente chez nous. Nous avons des organisations en milieu minoritaire, qui sont dans des zones éloignées et qui ont plusieurs chapeaux. Par exemple, certains centres culturels ont un service de garde qui est juxtaposé à leurs activités. Ces joueurs ont été exclus du financement. Manifestement, les critères d'octroi du financement d'urgence faisaient fi de certaines caractéristiques propres à nos groupes de petite taille qui fonctionnent dans des milieux fragilisés.

M. Martin Champoux: Il y a quand même plusieurs actions qu'on va qualifier de prioritaires, mais quelles sont celles que vous voudriez voir mises en place le plus rapidement possible et qui auraient des effets structurants bénéfiques pour les secteurs et les communautés de la francophonie canadienne et acadienne que vous représentez?

Mme Marie-Christine Morin: Je vous dirais deux choses. La première, c'est qu'il va falloir ajuster cette lentille des langues officielles dans l'appareil gouvernemental et s'assurer qu'elle est appliquée de façon rigoureuse. Dans l'énoncé économique présenté en début de semaine, on annonçait 181,5 millions de dollars supplémentaires pour le secteur. Cela est certainement bienvenu. On s'entend pour dire que cette pandémie n'est pas finie et que le secteur culturel aura encore besoin de cette aide. Il faudra donc s'assurer d'appliquer cette lentille sur les investissements à venir. Cela implique de cibler les programmes dans lesquels nos groupes sont présents et de tenir compte des réalités dans les critères d'octroi du financement. C'est la première chose.

Pour ce qui est de la deuxième chose, je vais reprendre un peu les propos de mon collègue M. Pfeifer. Pour nous aussi, la dimension numérique est importante, et notre secteur accuse un recul à cet égard dans la francophonie canadienne. L'accès à la large bande est aussi un défi dans plusieurs communautés éloignées. Le parc informatique et les équipements sont difficiles à renouveler. Il y a très peu de sources de financement qui permettent de faire cela. De plus, de façon générale, dans la francophonie canadienne, il y a un

manque de connaissances et d'expertise en français dans le domaine. Les organismes n'ont pas tous la capacité de mettre en œuvre ces nouvelles façons de faire liées au numérique.

Cela m'amène à dire que, pour nous, il y a nécessairement un besoin d'investissement dans ce domaine, mais nous avons aussi besoin de mesures d'accompagnement pour aider les organismes à prendre le virage. Finalement, cela prend une stratégie numérique qui est propre aux réalités du secteur des arts et de la culture de la francophonie.

• (1445)

M. Martin Champoux: Je vais me tourner vers M. Thérberge.

Dans votre présentation, vous avez parlé des inégalités systémiques historiques. J'aimerais vous entendre davantage sur le sujet. Je ne veux pas formuler la réponse à votre place, mais j'imagine qu'en parlant de cela, vous parlez du fait que les communautés francophones hors Québec sont souvent les grandes oubliées dans tous ces programmes.

Est-ce que je me trompe?

M. Martin Thérberge: Vous ne vous trompez pas, mais ma collègue Mme Morin y a touché dans l'une de ses réponses. L'inégalité vient du fait qu'on donne du financement aux organisations existantes selon des critères très précis en arts et en culture qui ne cadrent souvent pas avec nos organismes. En fait, nos organismes cadrent plutôt avec les mesures qui ont trait aux langues officielles.

Comme Mme Morin le disait, un organisme qui exploite une garderie, qui offre des cours de français aux parents après l'école ou qui gère des camps de jour, donc un organisme qui organise toutes sortes d'activités communautaires, ne cadre pas avec plusieurs des programmes de financement des arts et de la culture, parce que son mandat n'est pas lié aux arts et à la culture à 100 %. En soi, cela relève d'un problème historique où on essaie de faire cadrer les programmes très spécifiquement avec les activités des organismes. Résultat: nos organismes se retrouvent à être financés par les programmes d'appui aux langues officielles.

Nous nous faisons souvent dire que nos interlocuteurs, ce sont les responsables des programmes d'appui aux langues officielles, mais en fait, nous faisons plus que cela.

Le président: Merci beaucoup.

M. Martin Champoux: Je vous remercie tous les deux.

[Traduction]

Le président: Chers collègues, mes aptitudes rudimentaires en mathématiques me disent que nous allons prolonger la séance de cinq minutes, en fonction des intervenants qui restent. J'espère pouvoir compter sur la bénédiction du Comité pour dépasser de cinq minutes le début de l'heure — ou la fin de l'heure, si vous êtes à Terre-Neuve.

Madame Morin, lorsque vous reprendrez la parole, pourriez-vous, s'il vous plaît, tenir le microphone plus près de votre bouche?

En fait, nous avons maintenant Mme McPherson. Elle va vous montrer exactement comment faire. C'est à vous, madame McPherson. Vous disposez de six minutes.

Mme Heather McPherson: Je commencerai par une démonstration de la façon de tenir le micro, je suppose.

Merci, et merci aussi à tous nos témoins d'aujourd'hui. C'est très intéressant.

J'ai le grand privilège d'intervenir après mon collègue, ce qui me permet en quelque sorte de combler les lacunes dans les questions qui ont été posées.

En tant qu'Albertaine, je m'en voudrais de ne pas commencer par M. Peers et le Stampede de Calgary. Je ne suis pas une députée de Calgary, mais je peux vous dire que cela ne m'a pas empêchée de participer souvent au Stampede. Votre équipe de hockey n'est pas aussi bonne que la nôtre, mais votre Stampede est de loin supérieur.

L'une des choses dont mon collègue M. Louis a parlé et que j'aimerais approfondir est l'effet profond sur la collectivité. Nous savons que le Stampede de Calgary dépasse le cadre des seuls lieux où se déroule le Stampede comme tel. Il se répercute sur toute la province, et assurément de façon massive sur toute la ville de Calgary.

Avez-vous des chiffres sur les retombées du Stampede? Avez-vous des faits réels sur les effets de cet événement au cours d'une année normale?

M. Dana Peers: Au cours d'une année normale, je dirais qu'ici, dans la province, le Stampede de Calgary génère des retombées économiques d'environ 540 millions de dollars tout au long de l'année. Cependant, les effets de la pandémie sont très graves par rapport à ce que nous aurions normalement dans la province, les retombées étant maintenant nulles.

Mme Heather McPherson: Il faut espérer qu'un vaccin sera déployé et que nous pourrions avoir un Stampede en 2021. L'une de mes préoccupations est de savoir si les gens seront à l'aise de participer au Stampede, à l'avenir. Avez-vous des inquiétudes concernant la participation future à cet événement?

• (1450)

M. Dana Peers: Nous sommes bien conscients de la nécessité d'aborder éventuellement cette question. Ce que je peux dire, c'est que pendant la courte période où il nous était permis d'ouvrir certaines choses, au parc Stampede, en octobre — les salles de conférence, les réunions et les salons professionnels — la demande était bien présente. Les gens étaient prêts à sortir et à participer, et j'espère qu'il en sera de même en juillet prochain.

Mme Heather McPherson: Eh bien, si c'est possible, je peux vous dire que je serai là, et peut-être, monsieur le président, puis-je suggérer une sortie pour le Comité?

Le président: Oh, ciel!

Mme Heather McPherson: Nous pourrions tous nous y rendre. Je serai votre hôtesse.

Pour ma prochaine question, je pense que je vais passer d'un festival fantastique en Alberta à un autre sujet.

Je suis d'Edmonton Strathcona, comme je l'ai bien sûr dit au groupe de témoins précédent. Nous avons une importante communauté francophone, et j'aimerais donc poser quelques questions à Mme Morin et à M. Théberge.

Pour ce qui est de l'accès équitable et du soutien à la francophonie hors Québec, dans d'autres régions du pays, je sais que vous nous avez donné beaucoup d'information, mais pourriez-vous nous donner les trois principales recommandations que vous faites au gouvernement fédéral et que nous pouvons lui transmettre dès maintenant? Quelles seraient ces trois choses?

Madame Morin, je vais commencer par vous.

[Français]

Mme Marie-Christine Morin: Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, ma première recommandation serait d'appliquer systématiquement la lentille pour les investissements qui s'en viennent et à l'avenir, de bien comprendre de quelle façon sont financés nos organismes sur le terrain et de s'assurer que les enveloppes et les programmes qui sont touchés visent une proportion suffisante d'organismes francophones du secteur et qu'on les finance de façon équitable.

Ma deuxième recommandation serait d'assurer des investissements du côté numérique pour assurer un accompagnement. En effet, ce n'est pas tout d'avoir des fonds pour des projets numériques, encore faut-il que nos organisations et nos artistes puissent être accompagnés dans ce virage numérique. Même si le Canada a une stratégie numérique ou veut déployer des fonds en ce sens, il faut que des gens, des « agents numériques », accompagnent nos organisations dans la façon dont elles structurent leurs activités et leur démarche artistique dans ce virage numérique.

Ma troisième recommandation serait d'assurer à toutes les organisations en arts et culture du pays des mesures d'accès systématique aux enveloppes qui sont déployées, une façon systématique de transférer l'argent en l'assortissant de conditions particulières pour les groupes d'équité et d'indicateurs de rendement permettant de suivre le progrès de ce financement.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Merci.

Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Théberge?

[Français]

M. Martin Théberge: Le seul élément que j'ajouterais à ce que Mme Morin vient de dire est la question sous-jacente des données. Nous avons dû faire nos propres recherches pour déterminer le nombre d'emplois, les investissements et les retombées de notre travail.

Pour être capables de bien répondre à vos questions et pour que le gouvernement puisse être efficace et efficient dans l'octroi de son financement et l'administration de ses divers programmes, il est primordial de combler une lacune actuelle et d'avoir accès à des données bien colligées, vérifiées et évaluées.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Merci.

Le président: Merci, madame McPherson.

Monsieur Aitchison, vous disposez de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Je dois avouer que je suis un peu à court de mots. Beaucoup de questions auxquelles j'avais pensé ont été posées et les témoins y ont répondu. Par conséquent, j'aimerais me concentrer davantage sur les arts de la scène dont parlait M. Pfeifer.

Plus précisément, monsieur Pfeifer, je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus sur le sujet. De plus, votre organisation a-t-elle entamé un processus de demande officiel ou entrepris quelque chose afin de solliciter une aide pour la construction du centre?

• (1455)

M. Pitseolak Pfeifer: Merci beaucoup, monsieur Aitchison. J'aime nos discussions et votre question en particulier.

Oui, notre idée d'établir un centre des arts de la scène a fait l'objet d'un examen que nous avons mené avec détermination pendant deux ou trois ans. Nous avons investi considérablement dans ce processus. Par exemple, nous avons réalisé une étude de faisabilité et nous avons consulté de nombreux intervenants pendant un an. À un moment donné, un ministre fédéral du Patrimoine canadien a manifesté son intérêt. Nous commençons vraiment à voir qu'une augmentation des investissements essentiels de différents gouvernements était possible.

Le climat d'investissement politique actuel fait généralement en sorte qu'au sein de la famille fédérale, on aimerait combler cette lacune canadienne, comme je le préconisais. Le problème, en ce qui concerne le gouvernement territorial, c'est qu'on gère par crise. Une grande partie des fonds nécessaires au fonctionnement et aux programmes d'investissement est consacrée à la gestion des crises. Environ 60 à 70 % de son budget est consacré aux situations de crises qui sévissent dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des transports. Que reste-t-il alors pour des projets de legs comme le centre des arts de la scène du Nunavut?

Le rendement sur l'investissement dans ce centre des arts de la scène serait énorme. Un tel projet montrerait que le Nunavut et Iqaluit sont un pôle culturel où les gens du monde entier peuvent venir — de façon sécuritaire, bien sûr.

Quand on a un projet concret, un projet de construction comme celui-là, c'est comme si l'on construisait une université, ce que nous n'avons pas non plus. Le fait est, monsieur, qu'il s'agit en fait de l'élan que nous nous sommes donné. La présente réunion a été une merveilleuse occasion de vous en parler.

Enfin, ce que je veux dire, c'est que cet investissement dans les infrastructures vise vraiment à établir un lien avec le travail que nous effectuons à l'école dans les arts de la scène à l'échelle nationale et internationale. Encore une fois, il s'agit d'un effort générationnel local. Je pense que vous conviendrez que les arts de la scène sont une panacée incroyablement importante, peut-être, pour permettre à la prochaine génération d'Inuits de s'accomplir et d'être en santé.

M. Scott Aitchison: Vous avez dit le mot magique: s'accomplir. C'est un message très fort. Merci. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Je me demande si vous seriez prêt à fournir au Comité certaines de ces informations, comme l'étude de faisabilité et ce genre de choses. J'aimerais beaucoup y jeter un coup d'œil et mieux comprendre, et peut-être contribuer un peu aux prochaines étapes, si possible.

M. Pitseolak Pfeifer: Merci, monsieur. Je le ferai, absolument.

M. Scott Aitchison: Monsieur le président, c'est à peu près tout ce que je voulais demander. Je serai ravi de céder un peu de temps à quelqu'un d'autre.

Le président: Bon travail, monsieur Aitchison. Je vous en remercie beaucoup.

C'est maintenant au tour de notre nouvelle membre permanente du Comité. Madame Ien, vous serez la dernière à poser des questions aujourd'hui. Voilà, c'est avec notre nouvelle venue que nous terminerons la réunion.

Tout d'abord, je vous remercie de vous joindre à nous et je vous félicite. Les cinq prochaines minutes sont à vous.

Mme Marci Ien (Toronto-Centre, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Cette conversation est très intéressante. Je remercie les témoins des informations qu'ils nous ont fournies.

Je n'ai que deux ou trois questions. La première s'adresse à M. Pfeifer.

Monsieur Pfeifer, vous avez parlé un peu des répercussions que la COVID-19 a sur vos communautés, au Nunavut, et du fait que le confinement vient tout juste de prendre fin. La collectivité a été ravagée de nombreuses façons. Vous avez également parlé de la santé mentale et des effets que les arts ont sur la santé mentale.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous parler de votre expérience?

• (1500)

M. Pitseolak Pfeifer: Madame Ien, je vous remercie beaucoup de la question et de l'intérêt que vous manifestez. Je vous félicite également.

Le rôle de la santé mentale dans les arts du spectacle, le lien entre les deux, est vraiment très profond. Dans la région du Grand Toronto et dans les grandes villes canadiennes, dans une perspective très multiculturelle, multidimensionnelle et intergénérationnelle, oui, il y a beaucoup de perspectives canadiennes fondamentales très traditionnelles sur ce que sont les arts de la scène. Au Nunavut et pour les Inuits, la capacité et le pouvoir de transmettre la connaissance d'une simple chanson dans le cadre de règles culturelles profondément codifiées font partie intégrante de la survie culturelle. C'est ce processus d'apprentissage de ce qui pourrait être une chanson de 30 secondes qui constitue en fait le code pour devenir une personne forte, accomplie et responsable qui prend le contrôle de ce processus d'apprentissage, qui devient éphémère avec cette chanson. C'est... Je n'ai pas eu le bonheur de faire ça; j'aurais bien aimé le faire.

La santé mentale est en réalité... Lorsqu'on voit des jeunes, joyeux, se réunir et apprendre une chanson pour enfant amusante, on peut comprendre en quoi, dans n'importe quel contexte communautaire, cela représente un retour sur l'investissement si important. Il ne faut pas oublier que le Nunavut a tellement de magnifiques terres, de magnifiques *sila*, ce qui représente une partie importante du lien avec la santé mentale.

S'il y a ce lien entre la terre, les histoires et les familles, je pense qu'on commence à voir qu'il y a une solution immédiate ici. Le centre des arts de la scène aide à imaginer... Si vous avez déjà assisté à une pièce de théâtre, vous savez à quel point cela procure de la joie. Je pense que c'est en quelque sorte l'aspect santé mentale.

Nous avons tant de jeunes qui, malheureusement, subissent et gèrent les effets du suicide et de la violence familiale. Il y a des mères célibataires, des enfants qui sont dans des foyers d'accueil. Vous pouvez imaginer à quel point promouvoir les arts de la scène et investir dans ces arts signifie plus que donner à des enfants un peu d'argent pour qu'ils puissent créer une pièce de théâtre. C'est vraiment, mesdames et messieurs, beaucoup plus profond, et je vous remercie beaucoup de votre question.

Mme Marci Ien: Je vous remercie beaucoup, monsieur Pfeifer.

Ma dernière question s'adresse à tous nos témoins. Nous avons parlé un peu, et vous l'avez fait, du passage au monde numérique, mais ce que j'ai compris, c'est qu'il faut créer des incitatifs pour les gens.

Pouvons-nous en parler un peu, ou pouvez-vous nous dire ce que nous pourrions faire pour inciter les gens à participer activement à des événements virtuels liés aux arts et à la culture, au patrimoine et au sport? Comme nous l'avons constaté, le taux de participation aux événements virtuels est très faible.

Monsieur Peers, pouvez-vous commencer? Quand j'étais journaliste, j'ai couvert le Stampede de Calgary pendant plusieurs années. Je sais ce qu'il a à offrir. Avez-vous des idées sur la manière d'augmenter les taux de participation dans le monde numérique?

M. Dana Peers: Je vous remercie de la question.

Oui. Nous avons certainement constaté que, que ce soit en raison de la fatigue causée par les écrans, ou peu importe comment on appelle le phénomène, le taux de participation peut être faible. Cependant, je dois dire que, la plupart du temps, pour ce qui est des programmes destinés aux jeunes, de nombreux élèves et individus participent, non seulement à des programmes comme la Young Canadians School of the Performing Arts, mais à d'autres programmes par lesquels nous nous sommes réinventés.

C'est simplement qu'ils veulent faire partie d'une chose en laquelle ils croient fortement. Ils veulent participer. Ce n'est certainement pas la même expérience, mais nous avons eu un très bon taux de participation.

• (1505)

[Français]

Mme Marie-Christine Morin: J'ajouterais que la façon actuelle d'être en lien avec les arts et la culture est comme un grand laboratoire. Nous sommes dans une phase exploratoire et nous n'avons certainement pas toutes les solutions. Nous savons très bien que la façon actuelle ne remplacera jamais l'expérience en présentiel, car

nous n'aurons jamais ce sentiment d'appartenir à un événement et de le partager.

Cependant, la formule hybride est un aspect qui va probablement rester de ces événements et nous avons donc intérêt à trouver des façons de rendre cette formule agréable et de qualité, pour permettre à un nouveau public d'accéder à ces événements.

Nos membres viennent de partout au pays. Nous n'avons jamais été aussi connectés à nos événements que depuis qu'ils ont lieu en virtuel. Cela ouvre la porte à la découverte et cela nous a permis de voir des choses qu'on n'aurait pas pu voir sinon. Je pense qu'il faut trouver des formules innovantes pour que ces façons d'entrer en contact avec les œuvres soient à la hauteur de ce qu'on peut espérer.

Le président: Merci beaucoup, madame.

[Traduction]

Nous devons nous arrêter ici, tout le monde. Je vous remercie tous beaucoup.

Je veux remercier nos témoins, qui ont fait un travail formidable aujourd'hui. Monsieur Pfeifer, de la Qaggiavuut! Nunavut Performing Arts Society, je vous remercie. Merci, monsieur Dana Peers, président et président du conseil d'administration du Stampede de Calgary. Merci, madame Marie-Christine Morin, merci, monsieur Martin Théberge, de la Fédération culturelle canadienne-française.

[Français]

Merci beaucoup à tous.

[Traduction]

Je vous souhaite à tous une excellente fin de semaine.

Chers collègues, nous nous reverrons lundi. Nous devons discuter des instructions de rédaction et des travaux du Comité. Passez une très bonne fin de semaine.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>